FRANÇOIS SÉBASTIANOFF

# LA POLIGRAFI

## Une écriture pour tous les usages du français

FRANÇOIS SÉBASTIANOFF

# LA POLIGRAFI

## Une écriture pour tous les usages du français

## CONVENTIONS GRAPHIQUES POUR LE PRESENT OUVRAGE

Selon l'usage, nous notons les **lettres** en italique (*emabl* ; orthographe : *aimable*) et les **sens** entre guillemets («aimable»). Pour noter les **sons** autrement qu'en poligrafi ou en orthographe, nous utilisons les conventions de l'Alphabet Phonétique International. On trouvera dans les pages qui suivent :

| | | | |
|---|---|---|---|
| a comme dans | *animal* | p comme dans | *partir* |
| b | *bon* | r | *rien* |
| k | *contact* | s | *son* |
| d | *dur* | t | *tour* |
| e | *pré* | y | *unir* |
| ɛ | *prè* (orth. : *prêt)* | v | *va* |
| f | *fil* | z | *gaz* |
| g | *gardé* | â | *plan* |
| i | *final* | ê | *fin* |
| j | *tayé* (orth. : *taillé)* | ô | *bon* |
| ʒ | *jour* | ø | *lieu* |
| l | *loi* | œ | *leur* |
| m | *matin* | u | *ouvrir* |
| n | *animal* | ʃ | *chef* |
| o | *travo* (orth. : *travaux*) | ŋ | *parqing* |
| ɔ | *dormir* | | (orth. : *parking*) |

On remarquera la valeur inhabituelle de e, j, ʒ , y, â, ê, ô, u, et l'emploi de quelques caractères spéciaux : ɛ, ʒ, ɔ, ø, ʃ, ŋ.

Les différences phoniques perceptibles sont notées entre crochets : [emabl], [ɛmabl]. Les «sons distinctifs» dans un système de prononciation donné (voir § 1.4) sont notés entre barres obliques : /emabl/.

### Autres conventions :

~ signifie «opposé à» : *bond ~ bon.*
* signale une forme non retenue : **vie* (orth. : *vieux).*

# 1.GÉNÉRALITÉS

## 1.1 Qu'est-ce que la poligrafi ?

La «poligrafi» est un ensemble de conventions conçu pour permettre à un maximum d'usagers de communiquer par écrit en français, dans toutes les variétés de cette langue, sans difficultés inutiles.

Cette nouvelle écriture comporte trois sortes de moyens graphiques : ceux qui servent à écrire les mots (lettres, accents, apostrophe et trait d'union) ; ceux qui constituent la ponctuation (virgules et points, parenthèses, guillemets...) ; ceux qui relèvent de la mise en page (espaces et interlignes, soulignements, alinéas...).

Nous ne présentons ici que la première sorte de moyens graphiques, les seuls dont les règles d'emploi diffèrent sensiblement des règles actuelles.

## 1.2 «Ecrire comme on prononce» ?

L'exigence intuitive de ceux qui souhaitent une écriture sans difficultés inutiles est qu'on puisse «écrire comme on prononce». La poligrafi ne réalise ce vœu que dans la mesure du possible : elle évite de heurter inutilement les habitudes orthographiques (on le verra au § 1.3 et en diverses occasions ailleurs) ; elle tient compte des problèmes posés par la variété des prononciations (voir § 1.4 à 1.8) ; elle tire parti du fait que toute écriture est d'abord un système visuel, susceptible de fonctionner sans correspondant phonique (v. § 1.9 et 1.10).

Il résulte de ces choix qu'en poligrafi, s'il n'y a pas de difficultés inutiles, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de difficultés du tout. Certaines sont superficielles. Ainsi, la première lecture d'un texte en poligrafi (voir l'exemple donné au chapitre 2) peut révéler au lecteur dépaysé que sa langue n'est pas toujours telle qu'il l'imaginait à travers l'écran de l'orthographe. D'autre part, pour ceux que rebuterait la lecture des règles de la poligrafi, soulignons qu'une description loyale donne plus de place aux cas difficiles qu'à la masse des autres ; que, si notre description demande une cinquantaine de pages, la meilleure description de l'orthographe en exige dix fois plus sans épuiser pour l'usager les occasions d'hésiter ; qu'enfin, il en va de la poligrafi comme de n'importe quel outil courant : son maniement est plus facile que la lecture de son mode d'emploi.

Au reste, la présence de difficultés inévitables est heureuse : eu égard aux habitudes masochistes des francophones en matière d'écriture, s'il n'était pas resté quelques difficultés, il aurait fallu en inventer pour faire sérieux.

### 1.3 Le matériel graphique

La poligrafi, dans son utilisation commune, n'utilise pour écrire les mots que 23 lettres(*a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, y, z*), trois accents ( ´, `, ˆ) et deux signaux spéciaux, l'apostrophe ( ' ) et le trait d'union ( - ). L'accent aigu et l'accent grave ne pouvant se trouver que sur *e,* l'accent circonflexe que sur *o* et *u,* il n'y a que 4 unités graphiques constituées par la combinaison d'une lettre et d'un accent (*é, è, ô, û*). Elles viennent s'ajouter aux 23 unités graphiques constituées d'une lettre sans accent. Soit au total, avec l'apostrophe et le trait d'union, 29 unités graphiques. Toutes ces unités sont déjà employées en orthographe. Le *k,* le *w,* le *x,* la cédille et le tréma ne sont pas utilisés.

Sur la distinction entre utilisation commune et utilisations particulières de la poligrafi, voir § 1.5. Sur les moyens supplémentaires auxquels on peut recourir dans les utilisations particulières, voir § 8.1.

## *LE SYSTÈME DE CORRESPONDANCE AVEC LES SONS*

### 1.4 La diversité des sons prononcés

Aucune écriture ne peut noter toutes les différences audibles : la diversité des sons prononcés pour chaque mot est infinie (sans même parler de l'intonation, qui, du point de vue graphique, relève de la «ponctuation»). Pour en prendre conscience, il faut lire les descriptions systématiques qu'en donnent les spécialistes (v. notes bibliographiques, nº 11). Dans la conversation, certaines particularités de prononciation peuvent bien sûr nous révéler les émotions de notre interlocuteur, son âge, son type de voix, son origine géographique, son milieu socio-culturel, etc. Mais le sens de chaque mot ne dépend pas de telles particularités : pour comprendre ce sens, nous ne retenons qu'un petit nombre de différences phoniques perceptibles, celles qui nous sont nécessaires pour distinguer les mots les uns des autres. Ainsi, quelles que soient les différences de prononciation qu'on peut repérer au début du mot «route» selon qu'il est plus ou moins roulé par un Bourguignon ou grasseyé par un Parisien, on comprend la même chose. On écrit donc, en graphie commune comme en orthographe, une seule et même lettre *r,* qui suffit à distinguer visuellement le mot écrit *route* du mot écrit *soute,* par exemple. La lettre *r* correspond seulement aux quelques différences phoniques nécessaires et suffisantes dans tous les cas pour distinguer à l'oreille le mot qui signifie «route» de celui qui signifie «soute» : on appelle l'ensemble de ces différences le *son distinctif* /r/, qu'on notera désormais entre barres obliques (voir la liste des conventions graphiques, au début de cet ouvrage). On compliquerait inutilement une graphie commune à tous les francophones en donnant le choix entre

diverses notations de l'unique son distinctif /r/, et il serait injustifié d'imposer l'une d'entre elles plutôt qu'une autre.

Prenons un autre exemple. La poligrafi et l'orthographe ont le même groupe *eu* dans *lieu,* que la majorité des francophones prononce avec un [ø], dans *leur,* que la majorité prononce avec un [œ], et dans *rajeunisman* (orth. : *rajeunissement), pour lequel les usagers se répartissent à peu près* également entre les deux prononciations. Et de fait, *rajeunisman* avec [ œ ] a le même sens qu'avec [ ø ]. Cette différence phonique ne sert pas distinguer chacun de ces mots d'autres mots de la langue : on dit qu'elle n'est pas *distinctive* dans ces mots. C'est même une question non de mots, mais de position du son dans le mot : en syllabe initiale, si on a raison de s'insurger contre la différence imposée par l'orthographe entre *e* de *brevet, petit* et *eu* de *breuvage, seulement,* ce n'est pas, comme on le croit souvent, que la première voyelle de ces mots soit toujours phonétiquement identique, c'est parce que les éventuelles différences repérables ne sont pas distinctives dans cette position. La poligrafi, dans son utilisation commune, les notera de la même façon : *breuvè, peuti* comme *breuvage, seulman.* Elle ne distinguera *eû,* pour /ø/, de *eu,* pour /œ/, que dans les rares positions où cette différence sert à ne pas confondre deux mots de la langue (*jeûne ~ jeune*).

Mais il y a plus. La variété des prononciations est telle que, même réduite aux sons distinctifs, elle se manifeste encore par l'existence de systèmes de prononciation (ou «systèmes phonologiques») différents d'un groupe de francophones à l'autre. Ainsi, à la fin des mots, sauf influence de la prononciation officielle, les francophones du Midi prononcent une voyelle fermée dans *pré, trouvé,* là où la majorité des autres francophones tient à distinguer un *prè* (orth. : *prêt*) d'un *pré* (orth. : *pré*), un imparfait, *trouvè* (orth. : *trouvait*), d'un participe ou d'un infinitif, *trouvé* (orth. : *trouvé, trouver*). Inversement, l'opposition entre le /ê/ de *brin* et le /œ/ de *brun* est bien vivante dans le Midi et dans l'Est, alors que le Nord et l'Ouest l'ont majoritairement perdue.

Enfin, il arrive qu'à l'intérieur même d'un système de prononciation donné, tel son distintif se prononce comme tel autre : le /b/ de *absurde* est souvent réalisé comme le /p/ de *aptitude...*

## 1.5 Graphie commune et graphies particulières

Pour concilier la richesse des particularismes et la facilité de la communication, la poligrafi se prête à deux types d'utilisation : l'utilisation commune et les utilisations particulières. On peut dire, dans le même sens, respectivement *graphie commune* et *graphies particulières.* Nous avons adopté le terme de *poligrafi* pour évoquer notamment cette double utilisation.

Ecrire en *graphie commune,* c'est donner à chaque mot *une forme convenue.* Cette «forme commune», fondée sur une prononciation de référence (définie au § 1.6), est unique, sauf dans quelques cas particuliers (v. § 1.8). Dans un texte en graphie commune, une forme graphique particulière ne peut apparaître qu'entre guillemets.

La graphie commune est indispensable pour les répertoires, dictionnaires, annuaires, fichiers de toutes sortes, informatisés ou non ; elle convient à tous les usages, publics (législatifs, administratifs, juridiques, scientifiques, techniques, commerciaux, publicitaires, scolaires, etc.) ou privés, visant à concentrer l'attention du lecteur sur le seul contenu du message, sans la détourner sur des particularités phoniques non distinctives pour la plupart des francophones.

Ecrire en *graphie particulière,* c'est tenir compte plus ou moins systématiquement de la *diversité des systèmes de prononciations et des prononciations possibles pour chaque mot.* Un même mot peut alors avoir plusieurs formes graphiques, y compris à l'intérieur d'un même texte. En graphie particulière, on peut recourir plus ou moins largement aux formes communes, mais, dès qu'un texte présente - sans guillemets - des formes non communes, il relève des graphies particulières.

Les graphies particulières sont indispensables pour attirer l'attention du lecteur sur la forme du message : multiples hésitations, corrections et répétitions caractéristiques de l'oral spontané ; variations de prononciation consécutives à l'enchaînement des mots les uns à la suite des autres, parmi lesquelles les liaisons et élisions non automatiques pour tout francophone ; prononciation propre à un individu, à une région, à un milieu social, à une époque ; dictions exceptionnelles : diction liée à la lecture à haute voix, diction professorale, dictions poétiques, dramatiques, etc. Reportages, romans, poèmes, seront généralement écrits à dessein en graphie particulière. Mais tout texte écrit en graphie particulière, qu'il soit destiné à une diffusion large ou restreinte, peut être révélateur de ces aspects formels indépendamment de la volonté du scripteur. On aura notamment recours à ce type d'utilisation de la poligrafi quand on débute en écriture : pour communiquer par écrit sans difficultés inutiles, dès le départ, avec son entourage immédiat, en particulier dans le cadre scolaire, l'enfant a besoin de se fier à la seule autorité de son oreille, ce qui ne l'empêche pas de découvrir, parallèlement, les exigences d'une graphie commune qui lui permettra de communiquer facilement avec tous les francophones. Il semble au contraire que les étrangers aient plutôt intérêt, en général, à écrire d'abord en graphie commune.

Les règles de la graphie commune constituent l'essentiel des pages qui suivent. **Les exemples cités sont notés en graphie commune, sauf indication contraire.** Seul le chapitre 8 est consacré aux graphies particulières.

## 1.6 Référence de principe et référence provisoire

Si on écarte le subjectivisme naïf, la question se pose de savoir à quel système de prononciation se référer pour la graphie commune. Une graphie fondée sur les seules distinctions figurant dans tous les systèmes de prononciation existants serait difficilement utilisable, faute de distinctions suffisamment nombreuses. On ne peut prendre pour référence que l'un des systèmes existants. La référence adoptée en principe est la moins arbitraire possible : c'est *le système de prononciation pratiqué par le plus grand nombre de Français.* Il ne s'agit pas d'un imaginaire «français standard» ; on ne peut pas, d'autre part, affirmer à priori qu'il s'agit du système pratiqué par la bourgeoisie parisienne ou de celui que pratiquent les professionnels de la radio et de la télévision, groupes qui ne constituent chacun qu'une minorité d'individus. Il ne peut être dégagé objectivement qu'à partir d'enquêtes à grande échelle, portant sur l'usage quotidien des Français dans toute sa diversité. Ces enquêtes sont renouvelables, pour tenir compte de l'évolution du système majoritaire qu'on aura ainsi dégagé.

On commence à connaître l'usage ordinaire des Français, mais seulement par des descriptions systématiques partielles. Faute de synthèse, on est obligé, *à titre provisoire,* de faire avec ce qu'on a, c'est-à-dire de se référer à la dernière description générale d'un système existant qui n'est probablement pas très éloigné du système majoritaire : il s'agit du «*Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*», d'André Martinet et Henriette Walter (bibliogr. nº 5), qu'on désignera désormais par l'expression «le dictionnaire de référence». Cette description repose sur une enquête datant d'une vingtaine d'années, limitée à 17 informateurs pratiquant la variété officielle du français, mais cette enquête est systématique. Elle a montré que la prononciation de chaque mot, même à l'intérieur de la variété officielle, que beaucoup croyaient homogène, n'échappe pas au phénomène de la variation. Elle a permis surtout de dégager, par des travaux ultérieurs (v. bibliogr., nº 9 et 10), le système qui sous-tend les prononciations observées : la liste des sons distinctifs retenus pour la graphie commune est celle qui résulte de ces travaux (v. § 5.1). Les sons distinctifs notés pour chaque mot en graphie commune sont en principe ceux qui correspondent à la prononciation indiquée comme majoritaire par le dictionnaire de référence, et désignée désormais par l'expression «la prononciation majoritaire dans l'usage de référence».

Le fait que cette description privilégie les prononciations lues par rapport aux prononciations de la conversation constitue un inconvénient mineur. De toutes façons, pour appliquer le principe d'une forme unique par mot, on doit éliminer les variations liées à l'oral spontané ; mieux, sauf dans quelques cas (liaisons, élisions et autres variantes, v. § 6), on note chaque mot *comme s'il était prononcé entre deux pauses de la voix,* comme quand il sert d'entrée dans un dictionnaire.

## 1.7 La graphie commune ne propose pas une prononciation modèle

Inconvénient plus grave, cette description, malgré son titre, se fonde uniquement sur *la prononciation propre à la variété officielle* du français, celle de la fraction parisienne des couches sociales les plus dominantes, et n'est pas exempte de préoccupations normatives. Il n'est donc pas inutile de souligner : 1. que cette prononciation, malgré son prestige social, n'est pas, linguistiquement parlant, «meilleure» que les autres (la linguistique ne pose pas de jugements de valeur : ne pas confondre la correction linguistique, ou conformité aux règles de la langue, avec ce que l'école met sous le terme de «correction») ; 2. que cette prononciation n'est adoptée comme référence que provisoirement (voir plus haut) ; 3. qu'elle est tout ce que la graphie commune emprunte à la variété officielle du français. Pour le reste, choix du vocabulaire, choix des constructions, choix des façons d'apporter l'information, choix des liaisons et élisions non automatiques pour tout francophone, le scripteur est aussi libre qu'en graphie particulière, la graphie commune ne formulant aucune exigence et n'excluant aucune possibilité offerte par la langue : *fliq,* qui n'a pas le même sens que *gardien de la pè,* s'écrit aussi bien ; la graphie commune admet indifféremment *s è arivé coman ?* et *coman è s arivé ? ;* elle n'a aucune raison d'exclure *ma sœur, i a son fourno, cant on veu alumé, t a rien a fere, i a un truq prevu pour* (v. bibliogr. n° 1) ; elle laisse le scripteur libre de choisir entre *s è arivé* et *s èt arivé.* Ce n'est même pas au nom de la poligrafi qu'on peut exclure *léz afere qe j è beuzoin* ou *i buvè q s etè pa croiyabl,* ni - à la limite - telle phrase incompréhensible émise par un étranger. En tout cas, à la différence de l'orthographe (v. bibliogr. n° 7), la poligrafi n'a rien dans son principe qui justifie la confusion actuelle entre passage à l'écrit et soumission à des interdits ou à des obligations en matière d'usage de la langue.

Rappelons qu'aucun texte, comme aucune prise de parole, n'est neutre du point de vue des variétés d'usage du français : tout texte relève inévitablement de l'une ou de l'autre d'entre elles ou d'un mélange. Ainsi, l'article cité au chap. 2 relève de la variété officielle, habituelle dans le quotidien «Le Monde». Celle-ci implique des liaisons plus fréquentes que dans d'autres variétés d'usage. Notre transcription de cet article ne note que celles qui auraient le plus probablement figuré dans le texte s'il avait été directement écrit par son auteur en graphie commune. Ne pouvant nous substituer à celui-ci, nous ne les donnons qu'à titre indicatif. Quant à la prononciation des mots avec leurs seules liaisons et élisions automatiques pour tout francophone, le lecteur ne doit chercher dans cette transcription ni l'image de sa prononciation personnelle, ni celle d'une prononciation modèle, mais seulement la notation des mots actuellement la moins arbitraire et la plus commode, ou la moins gênante, pour le plus grand nombre d'usagers.

### 1.8 Les incertitudes de la prononciation de référence

Le dictionnaire de référence concerne quelques 50 000 mots ; pour ceux qui n'y figurent pas, on se reportera aux encyclopédies et aux dictionnaires, courants ou spécialisés.

Il arrivera surtout que la graphie commune admette plusieurs formes pour le même mot (ce qui entraîne pour les répertoires le recours à des renvois, comme dans les dictionnaires actuels : «*clé :* voir *clef*»), essentiellement dans les cas suivants :

1° Hésitations entre deux sons distinctifs (v. § 5.8 pour *qé* ou *qè ;* orthogr. *quai*), ou entre deux sons distinctifs et un seul (voir § 5.6 pour *illimité* ou *ilimité*) : en cas de doute sur la prononciation majoritaire dans l'usage de référence (répartition proche de 50 %, formes fléchies non répertoriées...), on admettra plusieurs graphies communes. Les dictionnaires courants récents ne sont pas d'un grand secours : leurs données sont largement subjectives, plus sommaires que celles du dictionnaire de référence, également fondées sur la variété officielle du français et en général plus influencées par l'orthographe et les intentions normatives.

2° Variante courte et variante longue pour un même mot (voir § 6 : liaisons, élisions et autres variantes).

Au reste, les cas évoqués ci-dessus sont marginaux relativement à la masse des mots qui ne font pas problème. L'existence de cette zone floue ne constitue pas un obstacle à la pratique de la poligrafi, pas plus que l'obligation même de démarrer avec une référence provisoire. Le seul moyen pour que les francophones prennent de la distance par rapport à l'obsession ortho-graphique, l'obsession de la forme unique et correcte, c'est précisément qu'il découvrent peu à peu, grâce au dictionnaire de référence, le phénomène de la variation phonique (voire la fragilité de la notion de prononciation majoritaire, même en cas d'enquête à grande échelle). Il ne s'agit pas d'attendre la vaste enquête idéale, mais de «prouvé le mouvman an marchan». Une fois les problèmes théoriques posés, la meilleure solution est une démarche pragmatique : l'usage décidera.

## *LE SYSTÈME GRAPHIQUE EN LUI-MÊME*

### 1.9 Toute écriture est d'abord un système visuel

Le grand développement du système de correspondance entre lettres et sons, en poligrafi comme en orthographe, ne doit pas faire oublier qu'une écriture est d'abord un système visuel. Non seulement les espaces qui séparent les mots écrits les uns des autres (selon des habitudes auxquelles la poligrafi se conforme, sauf dans les cas des «mots composés»,

v. § 7.2) ne correspondent le plus souvent à aucune pause de la voix, non seulement beaucoup de signes de ponctuation n'ont qu'un lointain rapport avec la réalité phonique, mais les lettres – dans toutes les écritures – fonctionnent d'abord par elles-mêmes, sans relation avec les sons. Même quand on lit ou écrit en prononçant les mots (ou au moyen de souvenirs de lectures à haute voix), on lit d'abord des yeux, on écrit d'abord des formes qui se voient. Si par exemple, dans un texte, on reconnaît le mot oral/bal/ et non le mot oral/bol/, c'est qu'on a d'abord distingué le mot écrit *bal* (qui figure dans le texte) du mot écrit *bol* (qui aurait pu y figurer si le message avait été autre) par ses seules caractéristiques visuelles : la lettre *a* n'a pas la même forme que la lettre *o*. Les lettres d'une écriture constituent un système où elles sont suffisamment définies par les différences purement graphiques qui les distinguent les une des autres et leur permettent de servir à distinguer les mots graphiques les uns des autres, qu'elles correspondent ou non à des sons (v. bibliogr. n° 8). Le *a* muet de *pain* a la même fonction que le *a* prononcé de *bal :* il sert à distinguer un mot graphique (*pain*) d'un autre *(pin).* De même le *d* muet de *bond ~ bon.* De même pour toutes les lettres des mots écrits. Toute lecture, silencieuse ou non, est d'abord lecture des yeux.

## 1.10 Les emplois dits «muets»

La présence d'unités graphiques sans correspondant au niveau des sons n'a donc rien d'étonnant. On sait seulement que la prolifération désordonnée des oppositions graphiques sans correspondant phonique (*ses* s'oppose graphiquement à *ces, amande à amende,* alors que les mots oraux correspondants se prononcent de la même façon) et la prolifération non moins désordonnée des lettres muettes (le *p* de *sculpteur,* le *a* de *pain*) sont la source des difficultés de l'orthographe. Ici, l'intérêt du lecteur et celui du scripteur sont partiellement opposés l'un à l'autre : le lecteur ne se plaint guère de ces divergences entre l'écrit et l'oral, alors que le scripteur en souffre continuellement, dans la mesure où elles l'empêchent de se référer simplement à son oreille.

La poligrafi propose ici un dosage différent de celui de l'orthographe. En poligrafi, les lettres ont normalement leur correspondant phonique (*amande, sculteur, pin, bon* sont les seules formes prévues pour les exemples ci-dessus), et nous avons réduit au minimum le nombre des emplois d'unités graphiques sans correspondant phonique. Les conséquences éventuelles de cette réduction seront examinées aux § 5.12 et 5.13

## 2. UN EXEMPLE DE TRANSCRIPTION EN GRAPHIE COMMUNE

N.B. Sur la prononciation de référence et sur les liaisons, voir § 1.7, deuxième alinéa. Sur les tolérances, voir § 5.4a (*qu* devant *e, é, è, i*) et 5.8g (*e* final après plusieurs lettres consonnes). Sur le remplacement de eu par œ, voir p.40, 1er al., et p.52, l.2.

SIANSE-S Le Monde. mardi 29 ou 1989.

Nouvel-s revelassion de Voyager-2
sur le satelite de Neptune

---

Dé volcan an activité sur Triton

Lé preumier'z analiz déz imaj anvoiyé, vandreudi 25 ou, par la sonde Voyager-2 on revelé que lé volcan reuperé sur Triton son probableumant an activité. Si sete ipotez se confirmè, Triton seurè le troiziem cor seleste conu du sistem solere doté de volcan actif, aveq la Terre é Io, un satelite de Jupiter.

Lé foto montre dé fumrol s etirant o deussu dé cratere jusq a 80 km de oteur, a indiqué, dimanche 27 ou, o Jet Propulsion Laboratory (JPL) a Pasadena (Californie), le jeolojiste ameriquin Larry Soderblom. «Je panse que sé volcan sont actif ou q il I ont eté duran lé san dernier'z ané. Il i an a diss, vin ou trante, plin....», s èt il ecsclamé. Leur débri sont an efè vizible sur la calote de glass du pôl Sud de Triton é se seurè fondu dan la plaq s ilz etèt anterieur a I eté, a ajouté le jeolog (une ané du sistem neptunien equivot a san soissante sinq an terien). Selon Larry Soderblom, lé volcan de Triton antre an erupsion can I azote liquide souterin èt ecspulsé par la pression de se satelite ecstremman froi (anviron – 200° C) é reumonte a la surfass ou «il doit ecsplozé é propulsé oz alantour dé particul jeulé é du gaz».

Dé «minilune»

D otre sorte de volcan, larje é pla, anpli de coulé visqueuz, ont égalman eté idantifié. Lé diferan nivo de glass a la surfass sanble indiqué que léz erupsion on «provoqué déz inondassion massiv», a déclaré Larry Soderblom. Léz imaj de Voyager-2 ont egalman permi de confirmé que Triton èt antouré d une atmosfere d azote gazeu é, dan de plu feble proporsion, de metane. Lé surfass liss ont eté idantifié com etan dé laq d azote jeulé.

Sur Neptune, lé siantifiq prezan o JPL on reulvé dé van de 1 120 quilometre eur. La rotassion de la planete a pu etre meuzuré : une journé neptuniene dur sez eur troi minute an moiyene, aveq pluz ou moin catre minute d ecar. Troi nouvoz ano ecstremman tenu on par ayeur eté decouvere otour de

la planete, se qui porte leur nonbre total a sinq, a indiqué samdi Bradford Smith, chef de l equip d analiz déz imaj de Voyager. Dé «minilune» pouvant atindre un diametre d une vintene de quilometre sircul a l interieur de l ano ecsterne.

Voyager-2 pourè ancor fournir quelquez indicassion sur l eliosfere, onde de choq de la lumiere solere qui marque lé confin du sistem solere, q il atindra peutetre avan de se tere definitivman vere 2017, can sé jenerateur o plutoniom sesron de foncsioné. Mè la mission de la sonde è virtuelman terminé. La NASA a profité de se sucsè reutantissan pour raplé que trante sinq otre mission interplanetere etè programé o cour dé sinq prochen'z ané, sertene an cooperassion aveq l URSS. S è le ritme «le pluz elvé de l istoir déz Etats-Unis», é «nouz alon etre inondé de nouvel decouverte siantifiq», a declaré Leonard Fisk, responsable de la NASA, o cour d une conferanse de press. Parmi lé mission prevu figur sel de la sonde Galileo vere Jupiter, don le lansman è prevu an octobre prochin, insi que dé voiyaj vere Mars, la Lune, Vénus é Saturne, a ajouté M. Fisk. Vénus, qui seura survolé par Galileo sur sa route vere Jupiter, devrèt etre atinte an ou 1990 par la sonde Magellan lansé an avril dernié. Magellan se metra an orbite pandan ui moi otour de sete planete pour an etablir un «atlass».

J.-P. D.

**Le texte original**

(Le Monde. mardi 29 août 1989.)

**SCIENCES**

## Nouvelles révélations de Voyager-2 sur le satellite de Neptune

# Des volcans en activité sur Triton

Les premières analyses des images envoyées, vendredi 25 août, par la sonde Voyager-2, ont révélé que les volcans repérés sur Triton sont probablement en activité. Si cette hypothèse se confirmait, Triton serait le troisième corps céleste connu du système solaire doté de volcans actifs, avec la Terre et Io, un satellite de Jupiter.

Les photos montrent des fumerolles s'étirant au-dessus des cratères jusqu'à 80 km de hauteur, a indiqué, dimanche 27 août, au Jet Propulsion Laboratory (JPL) à Pasadena (Californie), le géologiste américain Larry Soderblom. « *Je pense que ces volcans sont actifs ou qu'ils l'ont été durant les cent dernières années. Il y en a dix, vingt*

*ou trente, plein...* », s'est-il exclamé. Leurs débris sont en effet visibles sur la calotte de glace du pôle Sud de Triton et se seraient fondus dans la plaque s'ils étaient antérieurs à l'été, a ajouté le géologue (une année du système neptunien équivaut à cent soixante-cinq ans terriens). Selon Larry Soderblom, les volcans de Triton entrent en éruption quand l'azote liquide sous-terrain est expulsé par la pression de ce satellite extrêmement froid (environ – 200°C), et remonte à la surface où « *il doit exploser et propulser aux alentours des particules gelées et du gaz* ».

## Des « mini-Lune »

D'autres sortes de volcans, larges et plats, emplis de coulées visqueuses, ont également été identifiés. Les différents niveaux de glace à la surface semblent indiquer que les éruptions ont « *provoqué des inondations massives* », a déclaré Larry Soderblom. Les images de Voyager-2 ont également permis de confirmer que Triton est entouré d'une atmosphère d'azote gazeux et, dans de plus faibles proportions, de méthane. Les surfaces lisses ont été identifiées comme étant des lacs d'azote gelé.

Sur Neptune, les scientifiques présents au JPL ont relevé des vents de 1 120 kilomètres-heure. La rotation de la planète a pu être mesurée : une journée neptunienne dure seize heures trois minutes en moyenne, avec plus ou moins quatre minutes d'écart. Trois nouveaux anneaux extrêmement ténus ont par ailleurs été découverts autour de la planète, ce qui porte leur nombre total à cinq, a indiqué samedi Bradford Smith, chef de l'équipe d'analyse des images de Voyager. Des « mini-Lune » pouvant atteindre un diamètre d'une vingtaine de kilomètres circulent à l'intérieur de l'anneau externe.

Voyager-2 pourrait encore fournir quelques indications sur l'héliosphère, onde de choc de la lumière solaire qui marque les confins du système solaire, qu'il atteindra peut-être avant de se taire définitivement vers 2017, quand ses générateurs au plutonium cesseront de fonctionner. Mais la mission de la sonde est virtuellement terminée. La NASA a profité de ce succès retentissant pour rappeler que trente-cinq autres missions interplanétaires étaient programmées au cours des cinq prochaines années, certaines en coopération avec l'URSS. C'est le rythme « *le plus élevé de l'histoire des Etats-Unis* », et « *nous allons être inondés de nouvelles découvertes scientifiques* », a déclaré Leonard Fisk, responsable de la NASA, au cours d'une conférence de presse. Parmi les missions prévues figurent celle de la sonde Galileo vers Jupiter, dont le lancement est prévu en octobre prochain, ainsi que des voyages vers Mars, la Lune, Vénus et Saturne, a ajouté M. Fisk. Vénus, qui sera survolée par Galileo sur sa route vers Jupiter, devrait être atteinte en août 1990 par la sonde Magellan lancée en avril dernier. Magellan se mettra en orbite pendant huit mois autour de cette planète pour en établir un « atlas ».

**J.-P. D.**

# 3. LES RÈGLES DE LA GRAPHIE COMMUNE

**Tableau 1 :** LES RÈGLES DE LECTURE...

| UNITÉS GRAPHIQUES | AVEC CORRESPONDANT PHONIQUE | | |
|---|---|---|---|
| | ordinaire | | exceptionnel |
| Col. 1 | Col. 2 | | Col. 3 |
| | exemples ▼ | sons ▼ | |
| *a* | *animal* | /a/ | devant *n* final ou *n* + lettre consonne : voir *an* |
| *b* | *bon* | /b/ | |
| *c* | *caractere* (orth. : *caractère*) | /k/ | devant *h* : voir *ch* |
| *d* | *dur* | /d/ | |
| *e* | *egzersan* (orth. : *exerçant*) | /e/ ou /ɛ/ | **1** - dans les monosyllabes *de, je, le, me, ne, qe* (orth. : *que*), *se* (orth. *ce* et *se*) et *te* : *le mur* *e* note la voyelle instable |
| *é* | *pré* | /e/ | |
| *è* | *prè* (orth. : *prêt*) | /ɛ/ | |
| *f* | *fil* | /f/ | |
| *g* | *gardé* | /g/ | après *i* + *n* dans les mots d'origine anglaise : voir *ng* |
| *h* | | | voir *ch* |
| *i* | *pe-i, final, avion* (orth. : *pays*) | /i/ ou /j/ | **1** - devant *n* final ou *n* + lettre consonne (autre que *g* dans les mots d'origine anglaise) : voir *in* et *oin* **2** - ailleurs, après *o* : voir *oi* |
| *j* | *jour* | /ʒ/ | |

EN GRAPHIE COMMUNE (voir commentaire au chap. 4)

| SANS CORRESPONDANT PHONIQUE | |
|---|---|
| avec fonction sélective<br>Col. 4 | sans fonction sélective<br>Col. 5 |
| **2** - à la finale :<br>*plane, aborde*<br>*e* signale que la ou les lettres précédentes assurent leur correspondance phonique propre | **3** - après - final :<br>*trouvé-e* (orth. : *trouvée*)<br>*e* manifeste un accord au féminin |

| UNITÉS GRAPHIQUES | AVEC CORRESPONDANT PHONIQUE | | |
|---|---|---|---|
| | ordinaire | | exceptionnel |
| Col. 1 | Col. 2 | | Col. 3 |
| | exemples ▼ | sons ▼ | |
| *l* | *loi* | /l/ | |
| *m* | *matin* | /m/ | |
| *n* | *animal* | /n/ | **1** - à la finale ou entre les lettres *a, e, o, u* et une lettre consonne : voir *an, en, on, un*<br>**2** - à la finale ou entre *i* et lettre consonne (autre que *g* dans les mots d'origine anglaise) : voir *in* et *oin*<br>**3** - entre *i* et *g* dans les mots d'origine anglaise : voir *ng* |
| *o* | *sol, travo*<br>(orth. : *saule, sol, sole ; travaux*) | /o/ ou /ɔ/ | **1** - devant *i* non suivi de *n* : voir *oi*<br>**2** - devant *in* : voir *oin*<br>**3** - devant *n* final ou *n* + lettre consonne : voir *on*<br>**4** - devant *u* : voir *ou* |
| *ô* | *sôl*<br>(orth. : *saule)* | /o/ | |
| *p* | *partir* | /p/ | |
| *q* | *reuqinqé, pratiq*<br>(orth. : *requinqué, pratique*) | /k/ | |
| *r* | *rien* | /r/ | |
| *s* | *son* | /s/ | |
| *t* | *tour* | /t/ | |
| *u* | *unir* | /y/ | **1** - après *o* : voir *ou*<br>**2** - ailleurs, devant *n* : voir *un* |
| *û* | | | voir *eû* |
| *v* | *va* | /v/ | |

| SANS CORRESPONDANT PHONIQUE | |
|---|---|
| avec fonction sélective<br>Col. 4 | sans fonction sélective<br>Col. 5 |
| **1** - après un premier *s* :<br>*cassé* (orth. : *cassé*), *cass* (orth. : *casse*)<br>*s* signale que la lettre précédente assure sa correspondance phonique propre<br><br>**3** - entre *g* et *e, i* :<br>*guere* (orth. : *guère*)<br>*u* signale que la lettre précédente assure sa correspondance phonique propre | **2** - après - final :<br>*trouvé-s* (orth. : *trouvés*)<br>*s* manifeste le pluriel |

| UNITÉS GRAPHIQUES | AVEC CORRESPONDANT PHONIQUE | |
|---|---|---|
| Col. 1 | ordinaire<br>Col. 2<br>exemples ▼ sons ▼ | exceptionnel<br>Col. 3 |
| *y* | *pey, tayé* /j/ ou /i/<br>*(orth. : paye, taillé)* | |
| *z* | *caz, cazé* /z/<br>*(orth. : case, casé)* | |

*Correspondants phoniques des groupes*

| *groupes* | *exemples* | *sons* | |
|---|---|---|---|
| *an* | *plan, planté, langaj*<br>(orth. : *langage*) | /â/ | seulement devant *n* final ou *n* + lettre consonne |
| *en* | *bien* | /ê/ | |
| *on* | *bon* | /ô/ | |
| *un* | *un* | /ê/ | |
| *in* | *fin, lindi, épingl*<br>(orth. : *lundi, épingle*) | /ê/ | seulement devant *n* final ou *n* + lettre consonne autre que g dans les mots d'origine anglaise |
| *oin* | *loin* | /u/ + /ê/ | |
| *oi* | *loi, moitié* | /u/ + /a/ | seulement à la finale ou devant lettre autre que *n* |
| *eu* | *lieu, jeune* | /ø/ ou /œ/ | |
| *eû* | *jeûne* | /ø/ | |
| *ou* | *tour* | /u/ | |
| *ch* | *chef* | /ʃ/ | |
| *ng* | *parqing*<br>(orth. : *parking*) | /ŋ/ | seulement dans les mots d'origine anglaise |

| SANS CORRESPONDANT PHONIQUE | |
|---|---|
| avec fonction sélective<br>Col. 4 | sans fonction sélective<br>Col. 5 |
| | |

| UNITÉS GRAPHIQUES | AVEC CORRESPONDANT PHONIQUE | |
|---|---|---|
| | ordinaire | exceptionnel |
| Col. 1 | Col. 2 | Col. 3 |
| | exemples ▼ sons ▼ | |
| ' (apostrophe) | | |
| — (trait d'union) | | |

| SANS CORRESPONDANT PHONIQUE | |
|---|---|
| avec fonction sélective<br>Col. 4 | sans fonction sélective<br>Col. 5 |
| *can'ton* (orth. : *caneton), de grand'z elev* (orth. : *de grandes élèves), diny'man* (orth. : *dignement)*<br>L'apostrophe signale que la lettre précédente assure sa correspondance phonique propre<br><br>**1** - à l'intérieur :<br>*co-u* (orth. : *cohue*)<br>Le trait d'union signale que les lettres précédente et suivante assurent leur correspondance phonique propre<br>**2** - à la finale :<br>*trouvé-e, trouvé-s, trouvé-es*<br>(ortho. : *trouvée, trouvés, trouvées*)<br>Le trait d'union signale que la ou les lettres suivantes n'assurent pas de correspondance phonique | |

**Tableau 2 :** LES RÈGLES D'ÉCRITURE...

| INFORMATIONS À FOURNIR<br>Col. 1 | UNITÉS GRAPHIQUES EMPLOYÉES AVEC CORRESPONDANT PHONIQUE<br>ordinaire<br>Col. 2<br>Unités graphiques ▼ | exemples ▼ | exceptionnel<br>Col. 3 |
|---|---|---|---|
| **1. Informations concernant les sons de chaque mot** | | | |
| /a/ | *a* | *animal* | après le son /u/ : les sons /u/ + /a/ se notent *oi*<br>*loi, moine* |
| /b/ | *b* | *bon* | |
| /k/ | *c* | *caractere*<br>(orth. : *caractère*) | devant les sons /e/ ou /ɛ/, /i/ ou /j/, /ê/, et à la finale, le son /k/ se note *q* :<br>*reuqinqé* (orth. : *requinqué*),<br>*pratiq* (orth. : *pratique*) |
| /d/ | *d* | *dur* | |
| /e/ ou /ɛ/ | *e* | *egzersan*<br>(orth. : *exerçant*) | à la finale : - le son /e/ est noté *é*<br>*pré*<br>- le son /ɛ/ est noté *è*<br>*prè* (orth. : *prêt*) |
| /f/ | *f* | *fil* | |
| /g/ | *g* | *gardé* | |

..EN GRAPHIE COMMUNE (voir commentaire au chap. 5)

| UNITÉS GRAPHIQUES AJOUTÉES SANS CORRESPONDANT PHONIQUE | | |
|---|---|---|
| avec fonction sélective Col. 4 | | sans fonction sélective Col. 5 |
| entre *a* et *i, u* : - | *eba-i* (orth. : *ébahi*), *ba-u* (orth. : *bahut)* | |
| **1** - après *d* final : *e* | *aborde, grande, guide* | |
| **2** - entre *d* et consonne de liaison : ' | *de grand'z elev* (orth. : *de grandes élèves)* | |
| entre *e* et *i, u* : - | *de-ifié* (orth. : *déifié*), *re-unir* (orth. : *réunir*) | |
| entre *g* et *e, i* : *u* | *guere* (orth. : *guère*), *gueu* (orth. : *gueux*), *guide* | |

| INFORMATIONS À FOURNIR<br>Col. 1 | UNITÉS GRAPHIQUES EMPLOYÉES AVEC CORRESPONDANT PHONIQUE<br>ordinaire<br>Col. 2<br>Unités graphiques ▼ | exemples ▼ | exceptionnel<br>Col. 3 |
|---|---|---|---|
| /i/et /j/ | *i ou y* | **1** - Partout où on entend un son [i], on le note *i* : *pe-i, final* (orth. : *pays*)<br>**2a** - Si on entend un son [j], on le note *y* : *pey, tayé* (orth. : *paye, taillé*) sauf dans 2 cas :<br>**2b** - Après un seul son consonne, non final de syllabe, on note le son entendu *i* : *avion*<br>**2c** - Entre plusieurs sons consonnes suivis du son [j] (ou des sons [i]+[j]) et un son voyelle, on n'écrit qu'un i : dormion (orth.: dormions), *industriel* | |
| /ʒ/ | *j* | *jour* | |
| /l/ | *l* | *loi* | |
| /m/ | *m* | *matin* | |
| /n/ | *n* | *animal* | |
| /o/ et /ɔ/ | *o* | *sol, travo* (ortho. : *saule, sole, sol, travaux)* | devant son consonne final et en fin de syllabe non finale, si le contexte prête à confusion, le son /o/ se note *ô* : *sôl* (orth. : *saule), bôté* (orth. : *beauté*) |

| UNITÉS GRAPHIQUES<br>AJOUTÉES SANS CORRESPONDANT PHONIQUE | | |
|---|---|---|
| avec fonction sélective<br>Col. 4 | | sans fonction sélective<br>Col. 5 |
| **1** - entre *a, e, o, u* et *i* : - | *eba-i* (orth. : *ébahi*), *de-ifié* (orth. : *déifié*), *ero-iq* (orth. : *héroïque*), *egu-iy* (orth. : *aiguille*) | |
| **2** - après *ny* final : *e* | *montanye* (orth. : *montagne*) | |
| **3** - entre *ny* et consonne : ' | *diny'man* (orth. : *dignement*), *dé montany'z elvé* (orth. : *des montagnes élevées)* | |
| **1** - après *n* final : *e* | *plane* | |
| **2** - entre *n* et consonne : ' | *can'ton* (orth. : *caneton*), *dé fin'z erb* (orth. : *des fines herbes*) | |
| entre *o* et *i, u* : - | *ero-iq* (orth. : *héroïque*), *co-u* (orth. : *cohue)* | |

| INFORMATIONS À FOURNIR<br>Col. 1 | UNITÉS GRAPHIQUES EMPLOYÉES AVEC CORRESPONDANT PHONIQUE<br>ordinaire<br>Col. 2<br>Unités graphiques ▼ | exemples ▼ | exceptionnel<br>Col. 3 |
|---|---|---|---|
| /p/ | *p* | *partir* | |
| /r/ | *r* | *rien* | |
| /s/ | *s* | *son* | |
| /t/ | *t* | *tour* | |
| /y/ | *u* | *unir* | |
| /v/ | *v* | *va* | |
| /z/ | *z* | *caz, cazé*<br>(orth. : *case, casé*) | |
| /â/ | *an* | *plan, planté, langaj*<br>(orth. : *langage*) | |
| /ê/ | *in* | *fin, lindi, épingl*<br>(orth. : *lundi, épingle*) | **1** - après les sons /i/ ou /j/, le son /ê/ se note *en* : *bien*<br>**2** - dans l'article indéfini et ses dérivés, le son /ê/ se note *un* : *un*, *chacun* |

| UNITÉS GRAPHIQUES<br>AJOUTÉES SANS CORRESPONDANT PHONIQUE | | |
|---|---|---|
| avec fonction sélective<br>Col. 4 | | sans fonction sélective<br>Col. 5 |
| **1** - après *er* final : *e* | *infirmiere* (orth. : *infirmière*) | |
| **2** - entre *er* et consonne de liaison : ' | *lé dernier'z ané* (orth. : *les dernières années*) | |
| **1** - après lettre consonne + *s* final : *e* | *danse, course* | |
| **2** - entre lettre consonne + *s* et consonne de liaison : | *dé dans'z inconu* (orth. : *des danses inconnues*) | |
| **3** - entre lettre voyelle + *s* et lettre voyelle ou après lettre voyelle + *s* final : *s* | *cassé* (orth. : *cassé*), *cass* (orth. : *casse*) | |
| **1** - après *t* final : *e* | *porte, vivante, droite* | |
| **2** - entre *t* et consonne de liaison : ' | *port'z é feunetr* (orth. : *portes et fenêtres*) | |
| **1** - entre *a, e, o* et *u* : - | *ba-u* (orth. : *bahut*), *re-unir* (orth. : *réunir*), *co-u* (orth. : *cohue*) | |
| **2** - entre *gu* et *i* : - | *egu-iy* (orth. : *aiguille*) | |

| INFORMATIONS À FOURNIR<br>Col. 1 | UNITÉS GRAPHIQUES EMPLOYÉES AVEC CORRESPONDANT PHONIQUE<br>ordinaire<br>Col. 2<br>Unités graphiques ▼ | exemples ▼ | exceptionnel<br>Col. 3 |
|---|---|---|---|
| /ô/ | *on* | *bon, bonté* | |
| /ø/ et /œ/ | *eu* | *jeune, lieu, leur* (orth. : *jeune*)<br>/ø/ ou /œ/est toujours noté, même en cas d'apparition intermittente : *lé peuti* (orth. : *les petits*) | **1** - devant les sons /n/ ou /l/ finals, le son /ø/ se note *eû* : *jeûne*<br>**2** - dans les monosyllabes *de , je , le, me, ne, qe* (orth. : *que*), *se* (orth. : *ce* et *se*) et *te*, la voyelle instable se note *e* :<br>**a** - quand elle est toujours prononcée : *le etr* (orth. : *le hêtre*), *pran le* (orth. : *prends-le*)<br>**b** - même quand elle n'est pas prononcée, si le mot suivant commence par une consonne : *le mur, je te le demande* (orth. : *je te le demande*) |
| /u/ | ou | ouvrir | **1** - devant le son /a/ : les sons /u/ + /a/ se notent *oi* *loi, moine*<br>**2** - devant le son /ê/ : les sons /u/ + /ê/ se notent *oin* *loin, pointe* |
| /S/ | *ch* | *chef* | |
| /ŋ/ | *ng* | *parqing* (orth. : *parking*) | |
| **2. Informations ne concernant pas les sons de chaque mot**<br>"accord au féminin"<br>"pluriel" | | | |

| UNITÉS GRAPHIQUES<br>AJOUTÉES SANS CORRESPONDANT PHONIQUE | |
|---|---|
| avec fonction sélective<br>Col. 4 | sans fonction sélective<br>Col. 5 |
| | quand la clarté l'exige : *e* après - final<br>trouvé-e<br>(orth. : *trouvée*)<br>quand la clarté l'exige : *s* après - final<br>*trouvé-s*<br>(orth. : *trouvés*)<br>de même, le cas échéant :<br>*trouvé-es* (orth. : *trouvées*) |

# 4. COMMENTAIRE DES RÈGLES DE LECTURE

**4.1.** Les règles sont formulées dans le tableau 1 (chap. 3). En colonne 1 figurent les 29 unités graphiques (voir § 1.3). Les autres colonnes répondent à la question : à quoi sert chacune des unités graphiques ?

**Conventions pour le tableau 1 :**
- conventions graphiques : voir au début de l'ouvrage.
- définitions : ou entend par *lettre finale de mot* la dernière lettre du mot écrit, non compris, le cas échéant, la lettre de liaison, le *e* muet d'accord au féminin ou le *s* muet de pluriel. On entend par *lettres voyelles,* selon la tradition, *a, e, i, o, u, y* avec ou sans accent ; les autres lettres sont dites *lettres consonnes.*

## *I. LES UNITES GRAPHIQUES CORRESPONDANT A DES SONS*

### 4.2. Correspondances ordinaires

On les trouve en colonne 2. Celles des lettres avec ou sans accent ont été choisies parmi les plus habituelles en orthographe : la lettre *a* note, comme dans *animal,* le son /a/, la lettre *b* note, comme dans *bon,* le son /b/, etc. On a adopté pour le *g* la correspondance phonique qu'il assure dans *gardé,* pour le *y* celle qu'il assure dans *yoga.* La correspondance ordinaire de la lettre *e* est indifféremment une prononciation fermée comme dans *detay* (orth. : *détail*) ou ouverte comme dans *perdu.*

Les unités graphiques *h* et *û* ne correspondent jamais par elles-mêmes à un son : elles ne sont employées que comme constituant d'un groupe (voir ci-dessous).

### 4.3. Correspondances exceptionnelles

On les trouve en colonne 3.

**4.4.** La lettre *e* note, comme en orthographe, la voyelle instable qu'on peut entendre dans les monosyllabes oraux du français : *de, je, le, me, ne, qe* (orth. : *que*), *se* (orth. : *ce* et *se*) et *te.*

**4.5.** Les unités graphiques *a, e, i, o, u, û, c, g, h* et *n* peuvent constituer *12 groupes* qu'on trouvera réunis en fin de colonne 3. Un groupe est un ensemble de 2 ou 3 unités graphiques qui n'existe qu'en fonction de sa correspondance phonique : *an* pour le son /â/ de *plan.* La correspondance phonique de chacun des groupes retenus en poligrafi est celle qu'il a habituellement en orthographe. Le fonctionnement des groupes est le même qu'en orthographe. Quand des lettres constituent un groupe, chacune perd sa correspondance phonique propre : ainsi les lettres *a* et *n* ne notent plus

respectivement le son /a/ et le son /n/ comme dans *animal,* mais un autre son, /â/, celui de *plan, planté.* Les unités graphiques ne constituent un groupe que dans des conditions précises, définies en colonne 3. L'expérience prouve que les usagers n'ont aucune difficulté à manier intuitivement le système des groupe en orthographe (sauf du fait d'irrégularités, qui ont été supprimées en poligrafi). Explicitons néanmoins, du point de vue du lecteur, les conditions dans lesquelles les groupes ne se constituent pas.

1° Les suites terminées par *n* (*an, en, in, on, un* et *oin*) ne constituent pas de groupes devant les lettres voyelles (*a, e, i, o, u, y*), ni devant l'apostrophe. Par exemple, pour la suite *a* + *n* : *plan, planté* mais *banal, plane, animal, anormal, anulé* (orth. : *annulé*), *banye* (orth. : *bagne*), *can'ton* (orth. : *caneton*).

2° Dans les suites *o* + *i* + *n* final de mot (*loin*) ou *o* + *i* + *n* + lettre consonne (*pointe*), *o* ne se combine pas avec *i* pour constituer le groupe *oi,* mais avec le groupe *in* pour constituer le groupe *oin.*

3° Inversement, dans les suites *a, e, i, o, u* suivi de *n* + *g* (*tangué*), c'est le groupe *an, en, in, on* ou *un* qui se constitue, et non le groupe *ng.* De même dans la suite *o* + *u* + *n* (*guitoune*).

4° Si un trait d'union est intercalé entre *a, e, o, u,* et *i, u,* les lettres concernées ne se suivent plus immédiatement, donc ne sauraient constituer un groupe : *co-u* (orth. : *cohue*).

Les suites *ch, eû* et *ng* constituent toujours un groupe.

## *II. LES UNITÉS GRAPHIQUES MUETTES*

**4.6.** L'apostrophe et le trait d'union sont toujours muets. Les lettres *e, s* et *u* sont les seules à pouvoir être muettes.

### 4.7. Unités graphiques «muettes» à fonction sélective

Ces unités figurent en colonne 4. Le principe de la fonction sélective est simple. Soit le *e* de *plane.* Il ne note par lui-même aucun son dans l'usage de référence ; il a seulement pour fonction conventionnelle d'empêcher, comme en orthographe, la constitution du groupe *an* correspondant au son /â/ de *plan.* On dira qu'il «sélectionne» pour la lettre *n* la correspondance phonique au son /n/ et pour le *a* précédent la correspondance au son /a/. Remarquons que la fonction sélective n'est pas réservée aux lettres «muettes» : le *i* de *planifié,* qui correspond au son /i/, remplit pour les lettres *n* et *a* la même fonction que le *e* de *plane.* Soit encore le *e* de *aborde* : il confirme que la lettre *d* correspond au son /d/, afin d'éviter que *abord* ne soit lu avec un *d* muet comme en orthographe. Même principe pour les lettres *s* et *u,* pour l'apostrophe et pour le trait d'union. On remarquera que

l'apostrophe n'a de fonction que sélective : elle ne remplace pas une ou plusieurs lettres (comme elle le fait en orthographe, par référence à une forme du mot considérée comme canonique), et elle ne note, en graphie commune, aucun son.

Les conditions d'emploi de ces unités graphiques seront définies du point de vue du scripteur, au tableau 2, colonne 4, et commentées aux § 5.9 à 5.11.

### 4.8. Unités graphiques «muettes» sans fonction sélective

Ces emplois figurent en colonne 5. Il ne s'agit que des lettres *e* et *s* précédées d'un trait d'union en fin de mot. Elles ont respectivement pour fonction de manifester un accord formel au féminin ou le choix du sens grammatical dit «pluriel». Comme dans le cas précédent, leurs conditions d'emploi seront définies du point de vue du scripteur, au tableau 2, colonne 5 (commentaire aux § 5.12 et 5.13).

## 5. COMMENTAIRE DES RÈGLES D'ÉCRITURE

**5.1** Les règles d'écriture sont formulées dans le tableau 2 (chap. 3). En colonne 1 figurent les informations à fournir. On y trouvera donc :
- les sons distinctifs : On peut considérer que la pratique majoritaire de l'usage de référence en comporte actuellement 31 (v. bibliogr., n° 12).
- l'accord au féminin et le pluriel non manifestés dans le cadre du mot oral.

Les autres colonnes répondent à la question : comment fournir ces informations ?

**Conventions pour le tableau 2 :**
- conventions graphiques : voir au début de l'ouvrage.
- définitions : On entend par *son final de mot* le dernier son prononcé dans le mot oral, non compris, le cas échéant, le son consonne de liaison.

## *I. LA NOTATION DES SONS DE CHAQUE MOT*

### 5.2 Principe de la notation des sons

On note tous les sons distinctifs.

Le plus souvent, il suffit de choisir les unités graphiques correspondantes : colonnes 2 et 3, commentées ci-dessous § 5.3 à 5.8. Parfois, il faut ajouter au correspondant graphique d'un son une unité graphique «muette» à fonction sélective : colonne 4, commentée ci-dessous § 5.9 à 5.11.

### A. EMPLOI D'UNITES GRAPHIQUES CORRESPONDANT AUX SONS

**5.3** Le plus souvent, il n'existe q'une solution graphique par son. Mais il arrive qu'il y en ait plusieurs pour un même son. Le choix entre ces solutions

dépend de contextes phoniques rigoureusement définis, de sorte que le scripteur n'a pas à hésiter.

DES SONS CONSONNES A LEURS CORRESPONDANTS GRAPHIQUES

**5.4** Sur les 18 sons consonnes, 16 ont un seul correspondant graphique : le son / b / se note *b* comme dans *bon,* le son / d / se note *d* comme dans *dur,* etc. Voir colonne 2. Deux seulement ont chacun deux correspondants graphiques :

**5.4 a Pour le son / k /,** on lira en colonnes 2 et 3 les conditions de la répartition entre *c* et *q* (celui-ci sans le *u,* constamment inutile). Cette répartition est celle qui entraîne le moins de «régularisations» par rapport à l'orthographe, où *c* est exclu devant *e, i* et *q* beaucoup plus fréquent que *c* pour noter / k / à la finale (v. bibliogr., n° 2). On aura donc : *café, col, curieu* (orth. : *curieux*), *cour, coifeur* (orth. : *coiffeur*), *coin, activité,* mais *aqérir* (orth. : *acquérir*), qestion (orth. : *question*), *qité* (orth. : *quitté*), *aqiere* (orth. : *acquiert*), *qinte* (orth. : *quinte*), *qe* (orth. : *que* ; on conserve *q* en cas d'élision : *q il ;* orth. : *qu'il*), *pratiq* (orth. : *pratique*). Les régularisations concernent un petit nombre de mots : *can* (orth. : *quand*), *coi* (orth. : *quoi*), *beq* (orth. : *bec*)... Devant le groupe *un, q* est normal (*chaqun*), puisque *un* note / ê / (v. plus bas § 5.8 e) ; mais on admettra aussi *c (chacun).* Egalement au bénéfice de l'habitude, on tolèrera *qu* au lieu de *q* devant *e, é, è, i,* à titre provisoire, à côté de la solution de principe.

**5.4 b Quant au son consonne / j /, qu'on entend dans pey (orth. : *paye*),** *banye* (orth. : *bagne*), *travay* (orth. : *travail*), *pareyman* (orth. : *pareillement*), il ne s'oppóse au son / i /, qu'on entend dans *pei* (orth. : *pays*), *bani* (orth. : *banni),* qu'à la finale de syllabe : le plus commode est de définir les conditions de la répartition entre les lettres *y* et *i* en même temps que pour le son voyelle / i / (v. plus bas § 5.8).

## 5.5 Assimilation phonique

Il se présente des cas d'assimilation phonique. Par exemple, si le scripteur s'aperçoit qu'il prononce un [ p ] (consonne sourde) dans *absurde,* il sera tenté d'écrire *apsurde* comme *aptitude.* Etant donné que *apsurde* et *absurde* ont le même sens, peu importe qu'on écrive l'un ou l'autre. En graphie commune, on choisira *absurde* à cause de la possibilité d'une prononciation avec un [ b ] (consonne sonore), possibilité qui n'existe pas pour *aptitude.* C'est dèjà le choix opéré par l'orthographe. De même pour les autres cas d'assimilation phonique, notamment de sonorité : *anecdote, svelte, medsin* (orth. : *médecin),* etc., que la prononciation soit sonore ( [ g ], [ z ], [ d ] ou sourde ( [ k ], [ s ], [ t ] ).

## 5.6 Prononciations géminées

Il arrive d'autre part que deux mêmes sons consonnes se suivent immédiatement dans un mot. Leur prononciation, dite alors «géminée», se présente de façon variées, mais toujours différentes de celle d'une seule consonne : *netté* (orth. : *netteté*), *troiziemman* (orth. : *troisièmement*), *courra, courrè* (orth. : *courrait*). Il s'agit soit de mots où un son /ø/ ou /œ/ peut apparaître entre deux consonnes simples intérieures en diction exceptionnelle (voir § 1.5) et dans les usages méridionaux (l'orthographe présente alors une lettre dite «*e* muet») soit de formes verbales au futur ou au conditionnel, en tout cas de mots dont on sent assez bien la composition.

Dans d'autres cas, bien plus nombreux, malgré la «consonne double» de l'orthographe, la prononciation géminée est soit absente, soit instable et en nette régression, comme le montre l'analyse des chiffres du dictionnaire de référence en fonction de l'âge des informateurs (la gémination était déjà pratiquement inexistante il y a vingt ans chez les plus jeunes d'entre eux). La graphie commune ne présente donc, en principe, qu'une lettre consonne dans tous ces cas : *somè* (orth. : *sommet*), *adission* (orth. : *addition*), *ilimité* (orth. : *illimité*). Toutefois, elle admet aussi la graphie avec deux consonnes pour les mots où le dictionnaire signale la prononciation géminée comme encore majoritaire.

DES SONS VOYELLES A LEURS CORRESPONDANTS GRAPHIQUES

**5.7** Sur les 13 sons voyelles, **3 seulement ont un correspondant graphique unique :** le son /y/ se note *u* comme dans *unir, lui,* le son /â/ se note *an* comme dans *plan,* le son /ô/ se note *on* comme dans *bon.* Parmi les autres, 7 ont deux correspondants graphiques et 3 (/ê ,/ø/, et /œ/) en ont trois.

## 5.8 Les sons voyelles qui ont plusieurs correspondants graphiques

**5.8 a Pour les sons /a/ (comme dans *animal*) et /u/ (comme dans *ouvrir, oui*),** on a maintenu les deux correspondants graphiques exceptionnels *oi* et *oin,* à cause de leur fréquence en orthographe, en régularisant : *voiyaj* (orth. : *voyage*), *poil* (orth. : *poêle, poêle*), *ecoiteur* (orth. : *equateur*), *loi* (orth. : *loi, loua*), *oite* (orth. : *ouate, watt*).

**5.8 b Pour les sons /e/ (fermé) et /ɛ/ (ouvert),** la lettre *e* sert à ne pas choisir quand cette différence n'est pas distinctive, c'est-à-dire partout ailleurs qu'à la finale de mot : *detay* (orth. : *détail*), *peché* (orth. : *péché, pêcher*), *emabl* (orth. : *aimable*), *reuperé* (orth. : *repéré*), *perdu, tel.* Déjà dans bien des cas, l'orthographe évite de choisir : devant deux sons consonnes (*perdu, exerçant*), devant un son consonne final (*tel*) ou ailleurs (*aimable, saisir*). Il n'y a pas lieu de faire d'exception pour les rares cas où l'influence de l'école peut encore maintenir une opposition isolée : *rézoné*

(orth. : *résonné,* prononcé avec / e /, et *raisonné,* prononcé plus souvent avec /ɛ/, selon le dictionnaire de référence).

Au contraire, on a vu (§ 1.4) que la même différence est distinctive à la finale absolue, dans l'usage de référence. La graphie commune prévoit donc deux solutions graphiques dans cette position : *é* de *pré* (orth. : *pré*) et *è* de *prè* (orth. : *près, prêt*). Le plus souvent, la prononciation est à peu près constante chez le même individu, et la totalité (ou au moins une nette majorité) des usagers de référence est d'accord sur une seule prononciation. Mais il existe une zone d'hésitation. Soit les exemples extrêmes de *gué* (orth. : *gai* et *gué*), qui correspond à la prononciation de 9 informateurs sur 17, et *qè* (orth. : *quai*), qui correspond à celle de 10 informateurs sur 17. La graphie commune adopte en principe, dans les deux cas, la prononciation majoritaire (*gué, qè*), mais admet l'autre (*guè, qé*) : voir § 1.8. Pour les mots courants de très grande fréquence, la graphie commune sera fixée en principe comme suit : *dé* (orth. : *des, dès*), *lé* (orth. : *les*), *mé, té, sé,* (orth. : *mes, tes, ses*), *é* (orth. : *et ou ai*), *è* (orth. : *es, est*), *mè* (orth. : *mais*). Les prononciations majoritaires ne font pas de doute pour les infinitifs et les participes (*trouvé ;* orth. : *trouver, trouvé*) et pour les imparfaits et les conditionnels (*trouvè, trouvrè ;* orth. : *trouvait, trouverait*). Pour le futur, *trouvrè* (orth. : *trouverai*) correspond à la prononciation nettement majoritaire dans l'usage de référence, malgré l'enseignement scolaire, qui s'efforce de maintenir la prononciation fermée. De même pour le passé simple, *trouvè* (orth. : *trouvai*), homophone de l'imparfait, malgré l'enseignement scolaire encore. Pour ce dernier cas, il s'agit d'ailleurs d'une prononciation exclusivement lue, puisque le passé simple est totalement absent de l'usage oral quotidien.

Dans la zone d'hésitation évoquée ci-dessus, on peut s'attendre à ce que la pratique de la graphie commune donne lieu à des divergences. Ce qui importe alors, c'est la présence d'un accent, aigu ou grave, pour éviter la confusion avec la lettre *e,* réservée, en position finale absolue, soit pour noter la voyelle instable (exemple : *qe ;* orth. : *que*), soit pour remplir une fonction purement sélective (*plane*).

**5.8 c Pour le son voyelle / i / (comme dans *pe-i* ; orth. : *pays*) et le son consonne / j / (comme dans *pey* ; orth. : *paye*),** dont on a vu (§ 5.4) qu'ils doivent être traités ensemble, leur réalisation donne lieu à des divergences de prononciation, et de réception auditive, particulièrement nombreuses, d'un groupe d'individus à un autre, voire dans la pratique d'un même individu, et cela à l'intérieur même du seul usage de référence. Les habitudes graphiques sont cependant trop fortes ici pour qu'on puisse envisager de n'offrir qu'une solution graphique quand la différence phonique n'est pas distinctive. La répartition proposée entre les lettres *i* et *y* est celle qui évite

le plus possible d'hésiter en face de différences phoniques non distinctives. Elle est heureusement plus facile à pratiquer qu'à décrire. La voici illustrée d'un plus grand nombre d'exemples qu'en colonne 2 du tableau 2.

1. Partout où on entend un son [i], on le note *i* : *pe-i* (orth. : *pays*), *bani* (orth. : *banni*), *final, artiyri* (orth. : *artillerie*), *piyé* (orth. : *pillé*), *industriel.*

2 a. Si on entend un son [j], on le note *y* : *pey* (orth. : *paye), banye* (orth. : *bagne), travay* (orth. : *travail, travaille), montanye* (orth. : *montagne), pareyman* (orth. : *pareillement*), *diny'man* (orth. : *dignement*), *artiyri* (orth. : *artillerie*), *tayé* (orth. : *taillé*), *peyé* (orth. : *payé*), *piyé* (orth. : *pillé*), *yoga,...*

... sauf dans deux cas :

2 b. après un seul son consonne (non final de syllabe), on note le son entendu *i* : *avion, mien, pié* (orth. : *pied*), *poinié* (orth. : *poignée*).

2 c. entre plusieurs sons consonnes suivis du son [j] (ou des sons [i]+[j]) et un son voyelle, on n'écrit qu'un i : dormion (orth. : dormions) *industriel, plié, sqié* (orth. : *skié*).

Dans le cas 2 b, la précision «non final de syllabe» est nécessaire pour exclure les exemples comme *montanye* (orth. : *montagne*) et *diny'man* (orth. : *dignement*), qui présentent un son consonne / n / en fin de syllabe et ne font pas exception au cas général 2 a. D'autre part, le son entendu n'est pas un [j] comme dans *tayé,* mais ce que l'Alphabet Phonétique International note [i̯], c'est-à-dire un son non syllabique et pourtant articulé comme le [i] de final, ce qui justifie la graphie *i* (v. bibliogr., n° 13).

Si on emploie *n + y* pour *vinye* (orth. : *vigne*) et *n + i* pour *panié* (orth. : *panier*), c'est en vertu de la répartition générale entre *y* (cas 2 a) et *i* (cas 2 b) et non d'une opposition entre sons distinctifs (les réalisations phoniques dans *vinye* ne sont différentes de celles de *panié* que pour une minorité des usagers de référence : v bibliogr. n° 12).

Cette répartition est ici encore, en même temps que la plus fidèle à une situation phonique complexe, celle qui se rapproche le plus de l'orthographe. Par rapport à l'orthographe, on a réduit le nombre de solutions graphiques à deux, *i* et *y,* en excluant *ï, ll, ill* et *gn.* Les mots du type 2 a et ceux du type 2 b s'opposent, le cas échéant, d'une façon claire comme déjà le plus souvent en orthographe : *piyé ~ pié* (orth. : *pillé ~ pied*), *biyé ~ biè* (orth. : *billet ~ biais*), *piyon ~ pion* (orth. : *pillons ~ pion*), *fiyeul* et *fiol* (orth. : *filleul* et *fiole*). La masse des mots à son consonne + [j] + [ô], qui relève du type 2 b, a la même notation que le plus souvent en orthographe : *avion, rejion* (orth. : *région*), *situassion* (orth. : *situation*). De même les nombreux mots du type 2 c : *comersial* (orth. : *commercial*), *proprieté* (orth. : *propriété*), *ouvrié* (orth. : *ouvrier*), *sqié* (orth. : *skié*), *industriel,*

*caftiere* (orth. : *cafetière*), *brioch* (orth. : *brioche*), *patriote, clian* (orth. : *client*), triangl (orth. : *triangle*), *prion* (orth. : *prions*).

Comparativement à cette correspondance massive entre la répartition polygraphique et la répartition orthographique, les cas de «régularisation» du type 2 b *riyan* (en face de l'orth. : *riant*) et du type 2 c *brian* (en face de l'orth. : *brillant*) sont rares.

Pour quelques mots, une prononciation majoritaire se repère difficilement, ce qui justifie qu'on admette deux graphies : *fiansé* et *fiyansé* (orth. : *fiancé*) ; peut-être *yere* et *iyere* (orth. : *hier*).

**5.8 d Pour les sons /o/ (comme dans *travo* ; orth. : *travaux*) et /ɔ/ (comme dans *dormir*),** la lettre *o* sans accent évite de choisir entre une prononciation plus ou moins ouverte et une prononciation plus ou moins fermée, quand cette différence n'est pas distinctive. L'orthographe tend déjà à faire de même : *po* (orth. : *pot*), *pozitif* (orth. : *positif*), *dormir.*

Dans les positions où cette différence est distinctive, c'est-à-dire devant son consonne final (*sôl,* orth. : *saule,* opposé à *sol,* orth. : *sol, sole*) et en fin de syllabe non finale (*bôté,* orth. : *beauté,* opposé à *boté,* orth. : *botté*), les «paires» de mots sont peu nombreuses. En graphie commune, on n'utilise le *ô* que pour les mots appartenant à une paire et c'est au scripteur à décider si la clarté exige une telle précision.

**5.8 e Pour le son /ê/ (comme dans *matin*),** l'analyse des données du dictionnaire de référence a confirmé que la pratique majoritaire de l'usage de référence tend à confondre *brin* et *brun* au profit de /ê/. Aussi la graphie commune ne prévoit-elle qu'une solution ordinaire pour l'unique son distinctif /ê/, le groupe *in* : *brin* (orth. : *brin, brun*), *lindi* (orth. : *lundi*). La solution exceptionnelle *en* a été conservée en raison de sa fréquence en orthographe, mais limitée à un contexte étroit, défini en colonne 3 : *bien, chien, italien, rien, moiyen* (orth. : *moyen*). Si on conserve *un* pour l'article indéfini et ses dérivés, ce n'est que pour éviter de heurter inutilement les habitudes dans le cas de mots très fréquents.

On peut s'attendre à ce que, dans la pratique de la graphie commune, apparaissent encore des graphies comme *brun* ou *lundi,* témoins d'une prononciation devenue récemment minoritaire dans l'usage de référence. La graphie commune étant elle-même fondée sur la prononciation, il n'y a pas lieu de considérer ces formes comme absolument erronées, même si elles ne sont pas conformes à la convention adoptée : on n'est plus en orthographe !

**5.8 f Pour les sons /ø/ (comme dans *lieu*) et /œ/ (comme dans *leur*),** se reporter au § 1.4, où leur notation par une seule solution graphique a été

prise comme exemple. En examinant des listes de fréquences (voir bibliogr., n° 3), on constate que l'orthographe note plus souvent les sons stables /ø/ou/œ/par *e* (comme dans *petit, apprenait*) que par *eu* (comme dans *fleur, nombreux*) : dans la proportion de 2/3 contre 1/3. Si on a cependant retenu le groupe *eu,* c'est à la fois parce que *e* est déjà utilisé pour /e/ ou /ɛ/ (*egzersan ;* orth. *exerçant*) et parce que son emploi pour noter /ø/ou/œ/aurait entraîné une masse d'interférences gênantes avec les habitudes orthographiques : **vie, *onte, *nonbre, ; *e, *de ; *oter, *porter, *portez ; *banliezar...* pour *vieux, honteux, nombreux ; eux, deux ; auteur, porteur, porteuse ; banlieusard...* Interférences d'autant plus gênantes qu'elles concernent non seulement des mots fréquents, mais aussi des suffixes de grande fréquence (*-teur, -teuz ;* orth. : *-teur, -teuse*).

En revanche, au lieu de *eu,* la solution du *œ,* dit «*e* dans l'*o*», serait bien préférable. Son seul handicap, celui de ne pas figurer sur les claviers ordinaires, est techniquement facile à lever : la poligrafi libère quelques touches, puisqu'elle n'utilise pas toutes les unités graphiques réclamées par l'orthographe (voir § 1.3). Si nous adoptons *eu,* c'est seulement par souci de ne subordonner la pratique de la poligrafi à aucun préalable technique.

Le son /ø/ (ou /œ/) n'est pas toujours stable dans l'usage de référence, notamment en syllabe initiale. Selon un conditionnement complexe, il apparaît dans *une peutite fiy* (orth. : *une petite fille*) et tend à ne pas apparaître dans *la peutite fiy* (orth. : *la petite fille*). En graphie commune, on note toujours la variante longue du mot : il vaut mieux, en matière d'écriture, pécher par excès, comme l'orthographe, que par défaut. D'ailleurs, une tendance à la stabilisation se constate actuellement en syllabe initiale. Même choix pour les cas, plus rares, d'absence entre 3 consonnes intérieures : *aparteuman* (orth. : *appartement*).

Entre deux consonnes intérieures, le son /ø/ (ou /œ/) se trouve dans l'usage de référence (*ameuté, reuqeuyir ;* orth. : *recueillir*), largement stable, mais peu fréquent : 7 cas dans les Listes Orthographiques de Base (bibliogr. n° 3) sur les 155 où, dans cette position, est notée la prononciation du son /ø/ (ou /œ/) ou la prononciation dite de l'«*e* muet». Dans cette position, la prononciation notée par un «*e* muet» en orthographe (*amené*) est bien plus fréquente (148 exemples dans les L.O.B.), mais elle n'apparaît qu'en dictions exceptionnelles (v. § 1.5) et dans les usages méridionaux ; elle est totalement absente de l'usage de référence, donc non notée en poligrafi : *amné* comme *amnesiq* (orth. : *amnésique*), *raptissé* (orth. : *rapetissé*) comme *aptitude.* Pour sa notation en graphie particulière, voir § 8.1.

La différence de prononciation entre /ø/ et /œ/ n'est distinctive que devant le son /n/ final de mot, position où *jeûne* s'oppose à *jeune,* et

devant / l / final de mot, position où *veûle* (orth. : *veule*) s'oppose à *veule* (orth. : *veulent*). Cette opposition est peu «productive» : elle ne concerne que ces deux paires de mots. Mais elle fonctionne pour la grande majorité des usagers de référence. On doit donc maintenir deux solutions graphiques, *eû* et *eu,* même en graphie commune. C'est une question de principe, essentielle si on veut éviter que les interventions sur notre écriture soient livrées à l'arbitraire.

**Pour les monosyllabes (*de, je, le, etc.*) constituées d'un son consonne suivi éventuellement d'une voyelle instable** (qui tend à se confondre avec les sons / ø / ou / œ /), la lettre *e* s'impose, puisqu'elle n'est pas utilisée en fin de mot pour les sons / e / ou / œ /. Les règles de notation formulées en colonne 3 coïncident avec celles de l'orthographe, à ceci près que, quand la voyelle instable n'est pas prononcée devant mot commençant par une voyelle (*l ami ;* orth. : *l'ami*), la poligrafi ne signale pas cette absence (v. § 4.7, fin du premier alinéa).

**5.8 g A la fin des mots autres que les monosyllabes ci-dessus,** on peut trouver, dans l'usage de référence, soit un son voyelle stable (*un ami*), qui n'est suivi d'aucun son voyelle instable, même si l'orthographe présente un «*e* muet» (*une ami ;* orth. : *une amie*), soit un son consonne, également non suivi de voyelle instable, même si l'orthographe présente un «*e* muet» : *animal, travay* (orth. : *travail, travaille*) ; de même dans le cas de plusieurs sons consonnes : *nonbr* (orth. : *nombre*), *arbr* (orth. : *arbre*), *match ;* y compris en cas de liaison : *revt il* (orth. : *rêve-t-il, rêvent-ils*), *parlt il* (orth. : *parle-t-il, parlent-ils*). Dans ce dernier cas, il peut apparaître, devant la consonne de liaison, une voyelle instable, sans fonction distinctive, qu'on ne note pas en graphie commune : *ouvrt il* (orth. : *ouvre-t-il, ouvrent-ils*), *sanbl t il* (orth. : *semble-t-il, semblent-ils*), *antrt il* (orth. : *entre-t-il, entrent-ils*), *d otrz informassion* (orth. : *d'autres informations*), *qelqz afere* (orth. : *quelques affaires*). De même, quand la succession de deux mots entraîne celle de trois consonnes ou plus, une voyelle instable peut apparaître, sans fonction distinctive. La graphie commune ne la note pas : *un match nul, le nonbr trez* (orth. : *le nombre treize*). D'ailleurs, il semble qu'on tende de plus en plus, dans l'usage de référence, à se passer de la «voyelle d'appui» pour prononcer une suite de trois consonnes.

Toutefois, à cause des habitudes orthographiques, on tolèrera l'addition d'un *e* final après plusieurs lettres consonnes *(nonbre, arbre, matche, parlet il, ouvre t il...),* la présence de ce *e* « hors système » n'entraînant aucune confusion.

## B. ADDITION D'UNITÉS GRAPHIQUES MUETTES A FONCTION SÉLECTIVE

**5.9** Les conditions d'emploi de ces unités sont formulées en colonne 4 du tableau 2, pour chaque son. Elles sont regroupées ci-dessous par unité graphique.

### 5.10 Règles indispensables au système polygrafique

① **On ajoute un *e* après la lettre *n*** quand on note le son / n / en fin de mot : *plane, moiyene,* (orth. : *moyenne*), *fine, bone* (orth. : *bonne*), *une, guitoune, moine.*

② **On ajoute une apostrophe après la lettre *n*** quand on note le son / n / suivi d'une consonne : *can'ton* (orth. : *caneton*), *fin'man* (orth. : *finement*) ; de même en cas de liaison : *dé fin'z erb* (orth. : *des fines herbes*), *el don't un bal* (orth. : *elles donnent un bal*).

③ **On ajoute un trait d'union entre les lettres *e, o* et *i, u*** quand on note le son / e / devant le son / y / et le son / o / devant les sons / i / ou / y / : *re-unir* (orth. : *réunir*), *ero-iq* (orth. : *héroïque*), *co-u* (orth. : *cohue*).

④ **On ajoute un trait d'union entre la lettre finale du mot et le *e* muet d'accord au féminin ou le *s* muet de pluriel :** *trouvé-e* (orth. : *trouvée*), *trouvé-s* (orth. : *trouvés*), *trouvé-es* (orth. : *trouvées*).

Ces règles permettent d'empêcher : soit la constitution de certains groupe utilisés en poligrafi : *an, en, in, on, un* (règles ① et ② ), *eu, oi, ou* (règles ③ ) ; soit la confusion entre le *e* sélectif exigé par la règle ① et le *e* qui note les sons / e / ou / ɛ / (d'où l'apostrophe : règle ② ) ; soit la confusion du *e* muet d'accord au féminin ou du *s* muet de pluriel avec un *e* ou un *s* notant un son (règle ④ ).

### 5.11 Règles uniquement destinées à éviter des interférences avec l'orthographe

Les règles ⑤ à ⑩ exposées ci-dessous ne sont pas indispensables au système polygraphique : elles sont uniquement destinées à *éviter les interférences prévisibles les plus fréquentes* avec les habitudes orthographiques. Ainsi pour la règle ⑤, **ebai* lu comme en orthographe *rabais* (le groupe *ai* n'existe pas en poligrafi, mais il existe en orthographe) ; règle ⑥ : **léz abord* lu comme en orthographe *les abords* (la règle ⑥ concerne les lettres consonnes les plus souvent muettes à la finale : *d, t, s* et *r* quand il vient après *e*), **bany* lu comme en orthographe *jury, banni ;* règle ⑨ : **gere* lu comme en orthographe *gère* ; règle ⑩ ; **casé* et **cas* lus comme ces mots en orthographe. La règle ⑦ remplit pour la règle ⑥ la même fonction que la règle ② pour la règle ①, et la règle ⑧ remplit une fonction analogue dans le cas de *ny* devant consonne.

Si on se donne les moyens d'éviter les principales interférences d'origine orthographique, ce n'est pas seulement pour que les adultes habitués à l'orthographe utilisent plus facilement la poligrafi. C'est surtout parce que les usagers de la poligrafi ne cesseront pas de lire en orthographe, même quand la pratique de la nouvelle écriture sera devenue générale : la poligrafi n'exige pas de réimprimer tous les textes orthographiés ! Elle demeure assez proche de l'orthographe pour permettre aux usagers d'être bivalents pour la lecture.

Donc :

⑤ **On ajoute un trait d'union entre les lettres *a, e, u,* et *i, u,*** quand on note les sons / a /, / e /, / y / devant les sons / i / ou / y / : *eba-i* (orth. : *ébahi*), *ba-u* (orth. : *bahut*), *de-ifié* (orth. : *déifié*), *egu-iy* (orth. : *aiguille*).

⑥ **On ajoute un *e* après les lettres, ou suites de lettres, finales *d, t,* consonne + *y, er,* et consonne + *s*** quand on note les sons / d / ou / t / en fin de mot ou les suites de sons «consonne + / j /», «/ ɛ / + / r /», «voyelle nasale + / s /» ou « consonne + / s / » en fin de mot : *aborde, grande, guide ; porte, vivante, droite ; banye* (orth. : *bagne) ; infirmiere* (orth. : *infirmière) ; danse ; course.* D'où *nete* (orth. : *net, nette ;* on ne fait pas d'exceptions pour les mots où l'une de ces consonnes finales se trouve ne pas être muette en orthographe).

⑦ **Ce *e* sélectif est remplacé par une apostrophe devant consonne de liaison :** *de grand'z elev* (orth. : *de grandes élèves*) ; *port'z é feunetr* (orth. : *portes et fenêtres*) ; *port't il* (orth. : *porte-t-il ; portent-ils*) ; *dé montany'z elvé* (orth. : *des montagnes élevées*) ; *lé dernier'z ané* (orth. : *les dernières années*) ; *dé dans'z inconu* (orth. : *des danses inconnues*).

⑧ **On ajoute une apostrophe après la lettre *y*** quand on note la suite de sons / n / + / j / devant consonne : *diny'man* (orth. : *dignement*).

⑨ **On ajoute un *u* après la lettre *g*** quand on note le son / g / devant les sons / e /, / ɛ /, / i /, / ê /, / ø / ou / œ / : *gué, guide, guin* (orth. : *gain*), *gueu,* (orth. : *gueux*).

⑩ **On ajoute un second *s* après le premier** quand on note le son / s / entre voyelle orale et voyelle ou à la fin du mot : *cassé, cass* (orth. : *casse*).

## *II. LA NOTATION DES INFORMATIONS NE CONCERNANT PAS LES SONS DE CHAQUE MOT*

### 5.12 Addition d'unités graphiques muettes sans fonction sélective

La poligrafi permet (voir colonne 5 du tableau 2) de noter un accord formel au féminin ou le choix du sens grammatical «pluriel» dans les noms, les adjectifs et les pronoms, même quand cette information n'est pas

*manifestée, à l'oral, dans le cadre du mot (elle l'est, en général, mais seulement dans le contexte oral) : trouvé-e, trouvé-s, trouvé-es.* La poligrafi distingue, si besoin est, ce que l'orthographe confond : *util* (masc. sing.), *util-e* (fém. sing.), *util-s* (masc. plur.), *util-es* (fém. plur.), en face des deux formes de l'orthographe *(utile,* sing. ; *utiles,* plur.).

Mais, en graphie commune, **on n'utilise ces possibilités que si la clarté l'exige :** c'est le scripteur qui en décide en fonction du contexte. Par exemple, dans le présent ouvrage, § 1.1, premier alinéa, le scripteur pouvait choisir, selon le sens qu'il souhaitait exprimer, entre *un ansanbl de convansion-s consu pour...* et *un ansanbl de convansion-s consu-s pour...* A noter que, dans le second cas, compte tenu du contexte, l'accord au pluriel est seul indispensable à la clarté : *consu-es* est également admis, mais inutilement redondant. A la fin du même alinéa, le scripteur pouvait choisir entre *san dificulté inutil* et *san dificulté-s inutil,* dans la mesure où la différence de sens lui semblait digne d'être notée. On remarquera que, dans le dernier cas, eu égard au contexte, la clarté n'exige nullement de signaler un accord de l'adjectif avec le nom (*inutil-s*). D'autre part, si le scripteur souhaitait noter la liaison, il écrirait : *san dificultéz inutil.* Dans la transcription proposée au chap. 2 , on trouvera deux exemples seulement de *s* muet de pluriel indispensable : «*Sianse-s*» (ligne 1) et «*Nouvel-s revelassion...*» (ligne 2).

A l'expérience, on constate que les cas d'utilisation du *e* muet d'accord au féminin et du *s* muet de pluriel sont beaucoup moins fréquents qu'on ne pourrait s'y attendre. Il s'agit le plus souvent de pluriels, situés parfois dans des phrases à verbe, mais surtout dans des phrases sans verbe, fréquentes dans les titres, les télégrammes, les aide-mémoires, les cartes de géographie, les affiches et pancartes de toutes sortes... Il va de soi que certains types de textes (législatifs, administratifs, juridiques...) comporteront, par précaution, un peu plus de tels emplois que les autres.

Pour ceux de nos lecteurs qui hésiteraient à abandonner ce que l'école leur a présenté comme essentiel (la désambiguïsation des «homophones grammaticaux»), rappelons que les Anglais, qui signalent graphiquement le pluriel une seule fois dans *the little boys,* ne lisent pas moins facilement que nous, qui le signalons trois fois dans *les petits garçons (poligr. : lé peuti garson*).

### 5.13 Les cas non traités : homographie et polysémie

Aux homographies que l'orthographe présente déjà (la *mine* de charbon et la *mine* réjouie), déduction faite des quelques-unes qui disparaissent grâce à la poligrafi (*portion* et *porsion ;* orth. : *portions*), s'ajoutent les homographies créées par le nouveau système : «grammaticales» non traitées

par *e* et *s* muets *(trouvè,* orth. : *trouvais, trouvait, trouvaient ; trouvé,* orth. : *trouvé, trouver),* « lexicales » *(pin,* orth. : *pin, pain)* ou « mixtes »*(travay ;* orth. : *travail, travaille).*

Cet accroissement gênera-t-il la communication ? Poser le problème de cette façon, c'est oublier que les cas d'homographies répertoriés par les dictionnaires ne sont que la partie visible d'un iceberg. Qui a jamais été gêné, à l'écrit comme à l'oral, par les cas, bien plus nombreux, probablement innombrables, de polysémie, c'est-à-dire par la multiplicité des sens que les dictionnaires attribuent, de façon plus ou moins justifiée et sans arriver toujours à tomber d'accord entre eux, au même mot : *facteur, opération, air, tour...* ? On n'est pas plus gêné par l'homographie de *je suis* (du verbe *être*) et de *je suis* (du verbe *suivre*). En fait, *bon* et *bond, brin* et *brun,* ont peu de chance de se rencontrer dans les mêmes contextes, sauf précisément si on cherche l'ambiguïté (pour un jeu de mots, pour une définition de mots croisés...). Le nombre des cas de formes identiques correspondant à des sens différents est beaucoup plus grand, en français comme dans n'importe quelle langue, qu'on ne le soupçonne d'ordinaire : le fait qu'on n'en est pas gêné rappelle seulement que les mots ne sont jamais employés isolément, qu'ils sont toujours utilisés, donc compris, en contexte.

Il reste qu'on manque d'études systématiques permettant de déterminer le «taux de redondance» utile pour une lecture aisée en français ( = redondance correspondant à celle de l'oral + redondance éventuellement propre à l'écrit). Mais précisément, pour que de telles études échappent aux pétitions de principe («la distinction entre *bon* et *bond* est utile parce qu'on s'en sert en orthographe»), elles doivent partir de la poligrafi, pour relever, sur des textes existants, les ambiguïtés réelles (et non potentielles, hors contexte). Quelques sondages faits de ce point de vue confirment que les cas d'ambiguïté sont rares (alors que l'orthographe exige souvent des distinctions inutiles).

On pourrait imaginer, pour ces cas, que le scripteur ait recours, par exemple, à l'orthographe des monosyllabes, qui sont souvent homophones *(bon, bond ; saut, sceau, seau, sot ;* etc.). Mais il ne semble pas que les difficultés qui en résulteraient pour le scripteur seraient compensées par les avantages, pour le lecteur, d'une désambiguïsation dans le cadre du mot. Il est moins coûteux de compter sur la possibilité qu'on a toujours d'apporter une précision dans le contexte, comme on le fait habituellement, à l'écrit comme à l'oral, dans tous les cas où une identité de formes dans le cadre du mot crée une ambiguïté (*faire un tour... de promenade* ou *de cartes*).

On peut parfois laisser l'ambiguïté, notamment en poésie, et découvrir une richesse de suggestions qui manque à l'orthographe.

On peut enfin, quand on le souhaite, attirer l'attention sur une ambiguïté au moyen du soulignement : le lecteur décidera lui-même, selon le contexte, si l'insuffisance signalée est déplorée par le scripteur ou au contraire exploitée par lui, à des fins de jeu sur les mots par exemple : *o seucour !* (orth. : *Eau secours !*, titre d'un article sur la pollution de l'eau). En adoptant la poligrafi, les journaux humoristiques ne perdront pas de lecteurs !

## 6. VARIANTES COURTES ET VARIANTES LONGUES

### 6.1 Liaisons et élisions

A l'oral, certains mots ont une forme courte, qui apparaît quand ils sont suivis d'un mot commençant par une consonne (*un peuti garson ;* orth. : *un petit garçon*) ou d'une pause (*il è peuti ;* orth. : *il est petit*), et une forme longue, qui peut apparaître quand ils sont suivis d'un mot commençant par une voyelle : *un peutit ami* (orth. : *un petit ami*), à côté de *il è peuti é minse* (orth. : *il est petit et mince*), où la forme courte est conservée. L'apparition de la forme longue correspond à ce qu'on appelle une liaison. Inversement, certains mots peuvent présenter une forme courte devant un mot commençant par une voyelle *(s il vien ;* orth. : *s'il vient)* alors qu'ils présentent une forme longue devant un mot commençant par une consonne *(si tu vien ;* orth. : *si tu viens)* ou devant pause *(je croi qe si ;* orth. : *je crois que si)*. La forme courte est le résultat de ce qu'on appelle une élision.

### 6.2 Comment noter les liaisons ?

La consonne de liaison est placée avant la frontière de mots, parce qu'elle fait partie du mot précédent sous sa forme longue (*un peutit ami* n'est pas *un peuti tami*) : on retrouve ici l'usage orthographique. La consonne de liaison est choisie en fonction du son prononcé : *deuz ami* (orth. : *deux amis*), *pranz an* (orth. : *prends-en*), *léz imaj* (orth. : *les images*), *lé peutiz anfan* (orth. : *les petits enfants*), *de gravz ereur* (orth. : *de graves erreurs*), *d'otrz informassion* (orth. : *d'autres informations*), *qelqz afere* (orth. : *quelques affaires*), *une grand elev* (orth. : *une grande élève*), *un peutit ami, revt il* (orth. : *rêve-t-il, rêvent-ils*), *antrt il* (orth. : *entre-t-il, entrent-ils*), *port't il* (orth. : *porte-t-il, portent-ils*), *un derniér efor* (orth. : *un dernier effort*). On traite de la même façon les variantes de sons distinctifs dans *neuv eur* (orth. : *neuf heures*) en face de *neuf tablo* (orth. : *neuf tableaux*) et *an voila neuf* (orth. : *en voilà neuf*), *diz an* (orth. : *dix ans*) en face de *il i an a diss* (orth. : *il y en a dix*).

En cas de *é* ou *è* finals de mot, on maintient l'accent devant la consonne de liaison : *léz imaj* comme *lé garson* (orth. : *les garçons), un derniér efor* comme *le dernié trin* (orth. : *le dernier train*), et, selon la variété de français

choisie par le scripteur, *lé prèz a lon term* comme *lé prè a lon term* (orth. : *les prêts à long terme*).

Le *e* sélectif après consonne (règle ⑥, v. § 5.11) peut être supprimé en cas de liaison automatique pour tout francophone, puisque la consonne de liaison est alors nécessairement prononcée : *une grande elev* ou *une grand elev, un peutit(e) ami, un grant(e) arbr* (orth. : *un grand arbre*), *dit(e) il* (orth. : *dit-il*), *un derniér(e) efor.* On ne confondra pas ces cas avec ceux où il n'y a pas de consonne de liaison : *l infirmiere è* la (orth. : *l'infirmière est* là ) comme *l infimiere vien* (orth. : *l'infirmière vient*), *la derniere ané* (orth. : *la dernière année*) comme *la derniere mezon* (orth. : *la dernière maison*). En revanche, la présence d'une consonne de liaison entraîne le remplacement du *e* sélectif par une apostrophe (règle ② : *dé fin'z erb ;* règle ⑦: *de grand'z elev, lé dernier'z ané, port't il*) Sur la tolérance concernant *e* final après plusieurs consonnes (*d otrez informassion, portet il*), voir § 5.8 g, dernier alinéa.

A la fin d'un mot terminé par *an, en, in, on, un*, la consonne de liaison devrait être notée : *ann arivan, onn a dansé, monn ami.* Mais la fréquence de ces liaisons, le précédent orthographique (*en arrivant, on a dansé, mon ami*) et la présence d'un premier *n* invitent à poser ici une exception simplificatrice. D'où : *an arivan, on a dansé, mon ami.* En revanche, la dénasalisation consécutive à la liaison dans l'usage de référence est notée : *bone aniversere* (orth. : *bon anniversaire*).

Après voyelle nasale finale, en contexte négatif, la consonne de liaison se confond, à l'oral, avec le premier élément de la négation «en deux morceaux» : *ne... rien* dans la phrase orthographiée *on n'a rien vu.* En poligrafi, le choix entre *on a rien vu* et *on n a rien vu* ne relève pas des exigences de la graphie commune, qui laisse le scripteur libre en ce qui concerne les variétés d'usage du français (voir § 6.5).

### 6.3 Comment noter les élisions ?

On note la variante courte du mot sans rappeler par une apostrophe l'existence d'une variante longue, rappel inutile : *s il vien* (orth. : *s'il vient*), *q il viene* (orth. : *qu'il vienne*), *l animal* (orth. : *l'animal).*

### 6.4 Quand noter les liaisons et les élisions ?

Certaines liaisons ou élisions sont automatiques pour tout francophone : *un petit anfan, léz ami, q il viene, l animal.* Ce sont les seules dont on tiendra nécessairement compte en graphie commune. Pour les autres, la graphie commune n'impose aucune obligation : leur présence ou leur absence relève du choix que le scripteur est libre de faire entre les diverses variétés d'usage du français, de la plus simple à la plus affectée, de la plus

stéréotypée à la plus originale, etc. Sur ce point, la variété officielle n'est qu'une variété parmi les autres. Voir au § 1.7, deuxième alinéa, le parti que nous avons pris pour la transcription en graphie commune proposée au chap. 2.

La distinction même entre liaisons (ou élisions) automatiques et non automatiques n'est pas toujours facile. Il existe, ici encore, une zone floue. Par exemple, *il è inportan* ou *il èt inportan.* Les dictionnaires sont muets sur ce point. Les manuels sont sommaires et privilégient l'usage dit soutenu. Les facteurs déterminants sont nombreux et se combinent de façon complexe. Dans le doute, il vaut mieux, une fois de plus, en graphie commune, pécher par excès, donc noter aussi les liaisons qui paraissent très fréquentes. De toutes manières, cette difficulté importe peu, puisque la notation des liaisons et des élisions non automatiques est libre en graphie commune.

### 6.5 Autres variations des mots

Prenons quelques exemples. Pour le pronom de troisième personne, les variantes sans le son/l/devant mot commençant par une consonne (*i vien, i viene ;* orth. : *il vient, ils viennent*) ou devant consonne de liaison (*iz ariv ;* orth. : *ils arrivent*), que le dictionnaire de référence signale comme très minoritaires, sont probablement plus fréquentes, même dans l'usage de référence, que les variantes avec/l/(*il vien, il viene, ilz ariv*). Sous réserve d'enquête, la graphie commune adopte provisoirement les variantes longues en vertu du seul principe qu'à l'écrit, il vaut mieux, dans le doute, pour la commodité du lecteur, pécher par excès que par défaut, mais elle admet aussi bien les variantes courtes. Dans la mesure où la répartition entre ces deux types de variantes est encore sentie comme marquée du point de vue des usages de la langue (les variantes courtes paraissant alors ne pas relever de l'usage officiel), la graphie commune laisse bien entendu le scripteur libre de ses choix. De même pour *il i a* ou *i a* (orth. : *il y a*), *tu* ou *t* devant voyelle, *qelq choz* ou *qeq choz* (orth. : *quelque chose*), etc. De même pour le choix entre la négation «en deux morceaux» (*lé volcan ne son pa etin ;* orth.:*les volcans ne sont pas éteints*) et la négation courte (*lé volcan son pa étin*).

D'autres mots, moins fréquents, peuvent faire problème. En principe, on s'en tient, sous réserve d'enquête, aux données du dictionnaire de référence : *ou* (orth. : *août*), parce que les prononciations avec/t/, ou avec/a/, sont signalées comme minoritaires. Mais deux graphies sont admises si, par exemple, la variante longue est majoritaire dans certains cas : *s èt un fete* (orth. : *c'est un fait), o fete* ( orth. : *au fait),* en face de *s èt un fé capital* (orth. : *c'est un fait capital) ; vinte sete* (orth. : *vingt-sept)* en face de *vin* (orth. : *vingt*), *il i an a diss* (orth. : *il y en a dix*) en face de *di table* (orth. : *dix tables*).

# 7. AUTRES PROBLÈMES DE LA GRAPHIE COMMUNE

## 7.1 Les mots nouveaux français

Ils sont, bien entendu, notés selon les règles générales.

## 7.2 Les « mots composés »

On peut souhaiter marquer graphiquement, par un trait d'union à fonction purement démarcative, l'étape intermédiaire que le composé constitue entre le groupe de mots fréquemment réunis et le mot unique. Le désordre offert par l'orthographe dans ce domaine (*pomme de terre, œil-de-bœuf ; passe-droit, passeport ; ivre mort, court-circuité, clairsemé*) prouve seulement qu'il est difficile de s'entendre sur une définition. La poligrafi légifère ici le moins possible. Elle conserve les soudures constantes en orthographe (*paspor, clerseumé*), mais, dans tous les cas où l'orthographe présente un trait d'union, la graphie commune le supprime et laisse le scripteur choisir, en cas de mot composé, selon son sentiment linguistique et le contexte, entre deux solutions : la séparation (*pass droi, peut etr, lui mem, vinte sete*) et la soudure (*pasdroi, peutetr, luimem, vintsete*). On sait que l'usage, même en cas de composés nouveaux, tend vers la soudure, solution justifiée dans la mesure où il y a unité syntaxique (un mot composé entre dans les mêmes constructions qu'un mot simple). Pour cette raison, l'usage imposera probablement aussi *pomdeutere,* comme *podvin* dans les cas où il ne s'agit pas d'un *po de (bon) vin.* Bien entendu, selon la règle générale (§ 5.12), on n'utilise les *e* muets d'accord au féminin et *s* muets de pluriels qu'en cas de nécessité pour la clarté, ce qui supprime de nombreux problèmes superflus.

## 7.3 Les noms propres et leurs abréviations

Au départ, on conserve leur forme orthographique. L'usage décidera. Pour les abréviations scientifiques, dans la mesure où leur forme est fixée par des conventions internationales, elle n'a pas a être modifiée.

On conserve aussi, provisoirement, l'usage des majuscules dites de noms propres, malgré ses contradictions, parce que la définition du nom propre ne relève pas de l'écriture.

## 7.4 Les mots étrangers

Dans la mesure du possible, on les laisse dans leur graphie d'origine, même quand leur prononciation française semble fixée : *football* (orth. : *football*). L'usage décidera de la francisation des graphies. Sur ce point, on note que bien des recommandations officielles se trouvent conformes à la poligrafi : *scanneur* (pour l'emploi de *eu), fioul.*

# 8. LES GRAPHIES PARTICULIÈRES

Elles ont été définies par opposition à la graphie commune au § 1.5. Leur finalité est de faire sa part à la diversité des prononciations (§ 8.1) ; elles peuvent aussi contribuer à l'évolution de la graphie commune (§ 8.2).

## 8.1 Pour tenir compte de la diversité des prononciations

En graphie particulière, on peut ne noter que ce qu'on prononce (*la ptite fiy* en face de *une peutite fiy*) et noter des caractéristiques de prononciation sans fonction distinctive : *apsurde, émabl, èmabl, rajeûnisman, s èt inportan...*

Mais la marge de manœuvre est étroite : face à la diversité des productions orales, on ne peut pas allonger la liste des unités graphiques auxquelles l'orthographe nous a habitués sans nuire à la maniabilité et à la lisibilité de l'écriture. Nous n'avons prévu, en plus du matériel commun (§ 1.3), que le *a* avec accent circonflexe, notamment pour la minorité qui oppose *pâte* (orth. : *pâte*) à *pate* (orth. : *patte*), les deux points «intérieurs au mot graphique» pour ceux qui opposent voyelle longue à voyelle brève (*me:tr ~ metr ;* orth. : *maître ~ mettre*), le groupe *un* pour ceux qui opposent phoniquement *brun* à *brin,* l'apostrophe et le *e* pour la prononciation qui apparaît souvent, hors de l'usage de référence, entre deux sons consonnes intérieurs (on utilise alors l'apostrophe : *am'né ;* orth. : *amené*) ou à la finale (on utilise alors le *e : sole, travaye ;* orth. : *sole, travail, travaille*). Cette dernière particularité de prononciation, notée en général par l'orthographe (au moyen du «*e* muet»), se manifeste de façons diverses ; elle apparaît notamment :
- dans les dictions exceptionnelles (voir § 1.5), surtout poétiques (versification classique, chanson populaire).
- dans les prononciations dites méridionales, influencées en général par l'occitan. Il peut alors s'agir d'un son voyelle à fonction distinctive (*sole ~ sol*). L'apostrophe intérieure et le *e* final conviennent pour noter une voyelle qui n'est jamais accentuée. Mais, si on souhaite signaler sa relative stabilité, surtout entre deux sons consonnes intérieurs, dans les usages méridionaux, le groupe *eu* conviendra mieux : *ameuné.*

Pour ce couplet de Georges Brassens, où les possibilités offertes par la voyelle instable sont exploitées librement en fonction des besoins du rythme, nous avons préféré l'apostrophe intérieure et le *e* final (les mots en gras sont ceux dont la notation diffère de ce qu'elle serait en graphie commune) :

Pa beuzoin d **etre** Jérémie
Pour **dviné l** sor qi m è promi :
S il trouvt une corde a leur gou,
Il me la **pas'ront** o cou...

On remarque que le *e* de *une* est ambivalent : il pourrait, dans un autre vers, ne pas compter pour le rythme, c'est-à-dire remplir seulement sa fonction sélective (règle ① ; voir § 5.10), comme le *e* de corde (règle ⑥ ; voir § 5.11), sans noter lui-même aucun son. Il en va de même pour l'apostrophe intérieure dans *can'ton* (règle ② ) ou *lé dernier'z ané* (règle ⑦ ), selon le rythme du vers où ces mots pourraient figurer. Utiliser le groupe *eu* au lieude *e* ou ' pour éviter cette ambivalence présenterait l'inconvénient de noter une voyelle instable par un moyen graphique qui évoque plutôt la stabilité.

Au reste, libre à chacun, pour signaler telle ou telle prononciation, d'emprunter à la riche panoplie des spécialistes qui observent les sons dans les différentes variétés du français. Mais ces emprunts doivent rester discrets si on veut être compris de ses lecteurs : ne pas oublier que la notation scientifique des sons d'une langue n'a pas pour finalité la communication linguistique par écrit, donc qu'elle ne vise pas à être lisible immédiatement par tous.

## 8.2 Pour faire évoluer la graphie commune

Les graphies particulières peuvent aussi fonctionner comme un lieu d'expérimentation pour des solutions qui seront, le cas échéant, adoptées en graphie commune. Les scripteurs peuvent soit y noter des prononciations signalées comme minoritaires ou non signalées dans le dictionnaire de référence, mais qui se développent, soit y recourir à des pratiques de notation exclues de la graphie commune dans sa forme initiale (celle que nous avons définie dans le présent ouvrage). En ce qui concerne les pratiques de notation, on peut :

-Soit compliquer la poligrafi pour moins heurter les habitudes : garder *s* pour/z/entre voyelles et à la finale en cas de liaison ; *x* à la fois pour/k/+ /s/et/g/+/z/ ; *e* dans *peti,* voire dans *brebi,* alors qu'on maintiendrait *eu* dans *jeuness* et *breuvaj ;* ou même *-e* à la finale quand il y figure en orthographe (*breuvaje*) ; *-es* dans les monosyllabes (*des, les...*), etc. Cette démarche reviendrait à partir des graphies traditionnelles pour les simplifier. Si, à l'usage, certaines de ces pratiques apparaissent fréquemment en graphie commune, elles pourront y être admises provisoirement, à côté des notations régulières, au bénéfice de l'habitude, comme on tolère *qu* devant *e, é, è, i* (voir § 5.4 a) et *e* final après plusieurs lettres consonnes (v. §5.8 g). Mais, à notre avis, on ne saurait les poser en principe : les générations qui nous suivent seraient heurtées par trop d'exceptions, et, à la limite, la pratique de la poligrafi exigerait la connaissance de l'orthographe. Comme on ne change pas d'écriture tous les cent ans, il faut que le changement proposé en vaille la peine.

-Soit simplifier la poligrafi pour en faciliter la pratique aux générations futures. On imagine aisément : 1. le remplacement du groupe *eu* par *œ* ; 2. la généralisation de *q* ; 3. l'élimination de *oi* et *oin* au profit de *oua* et *ouin* ; 4. la suppression des exceptions *en* et *un* ; 5. l'adoption de *ä, ë, ö,* au lieu de *an, in, on,* rapprochant la poligrafi de l'«alfonic» d'André Martinet (bibliogr., nº 6) ; 6. la suppression des règles ⑤ à ⑩ concernant les interférences avec les habitudes orthographiques, etc. Grâce à de tels changements, les règles de lecture et d'écriture s'exprimeraient en deux tableaux dont la simplicité a de quoi séduire. Mais, sauf le premier et peut-être le deuxième, on peut craindre que ces changements ne gênent trop les générations actuelles dans la pratique de la poligrafi, comme les générations suivantes dans la lecture de l'orthographe.

Dans tous les cas, l'usage décidera.

## 9. UN COMPROMIS MAXIMAL

Notre intention était d'abord de situer succintement les problèmes techniques dans un cadre théorique aussi rigoureux que possible, permettant de comparer entre eux les divers projets d'intervention sur l'écriture. Dans le domaine qui nous occupe, le flou constitue en effet un obstacle majeur à tout changement : flou des conservateurs («C'est impossible sans toucher à la langue et à la culture»), flou des modernisateurs («C'est possible, mais à doses infinitésimales et selon une progression dont nous nous réservons de définir les étapes»), flou des phonétistes («C'est facile : il n'y a qu'à poser le principe «un son une lettre, une lettre un son» et chacun écrit comme il veut»).

En même temps, nous avons proposé un projet global : s'il est essentiel de sortir du cercle des spécialistes et de ne pas retenir d'informations, il est aussi important de fournir au public un point de départ concret, un produit fini, modifiable mais praticable tel quel.

Plusieurs types de solutions sont théoriquement envisageables pour permettre à l'usager de faire confiance à son oreille quand il écrit (v. bibliogr., nº 4). La poligrafi a ceci de particulier qu'elle présente à la fois les quatre caractéristiques suivantes :

1. celle d'être fondamentalement *phonologique :* se référer explicitement à la notion de son distinctif (le «phonème» de la linguistique fonctionnelle) est le seul moyen de s'entendre sur les sons à noter ; noter tous les sons distinctifs et eux seuls, dans la mesure du possible, est la seule solution commode, du moins dans la perspective d'une graphie commune.

2. celle de définir une *graphie commune* (indispensable pour la communication courante).

3. celle d'admettre l'emploi *d'unités graphiques sans correspondant phonique* (comme une possibilité inhérente à toute écriture, non comme une

pour les cas de fonction sélective,
exception aberrante ; mais uniquement pour l'accord au féminin et pour le pluriel, et seulement quand la clarté l'exige).

4. celle de constituer un *compromis maximal* avec les habitudes orthographiques. Quand un enfant apprend la poligrafi, il ne s'initie pas à des finasseries orthographiques ; il apprend d'abord sa langue,c'est-à-dire, surtout en graphie commune, à tenir compte des autres prononciations que la sienne. Mais il apprend en même temps à tenir compte de certaines habitudes graphiques antérieures, celles qu'on peut conserver sans rendre la nouvelle écriture excessivement complexe. Plus précisément, la relative complexité des règles polygraphiques tient moins au maintien des groupes de lettres qu'aux précautions prévues pour éviter les principales interférences avec des habitudes de lecture encore prégnantes. L'enfant découvre qu'il ne part pas d'une table rase et que la nouvelle écriture, quoique destinée à remplacer l'orthographe après l'avoir concurrencée pendant quelques générations, doit demeurer assez proche de celle-ci pour que les textes du passé continuent à être lus sans difficultés majeures.

Du point de vue technique, un ouvrage plus ample permettrait d'analyser en détail les situations phoniques et orthographiques, de comparer la poligrafi aux autres projets d'écriture du français, etc. Il reste surtout à tester la nouvelle écriture auprès d'un nombre suffisamment grand d'usagers pour qu'on puisse de leur pratique tirer des enseignements, évaluer notamment les difficultés rencontrées par les méridionaux, en graphie commune, dans le choix entre *é* et *è* à la finale et dans la notation de /ø/ (ou /œ/) entre deux consonnes intérieures, corriger, le cas échéant, les choix faits au départ. Mais le plus difficile n'est pas là.

## 10. L'AFFAIRE DES USAGERS

L'évolution de l'écriture du français dépend essentiellement de l'attitude des usagers. La linguistique fonctionnelle leur donne raison dans la mesure où ils attendent d'une écriture qu'elle leur soit commode pour communiquer et la poligrafi n'a besoin d'aucun appui institutionnel pour être pratiquée. Quant aux pouvoirs publics, ils prétendent développer la lecture, mais se soucient peu de faciliter l'écriture... A nous, usagers, de nous informer, de nous organiser, de prendre des initiatives dans le domaine de l'écriture comme nous le faisons de plus en plus dans tous les autres domaines qui nous concernent et concernent nos enfants, sans attendre le feu vert d'aucune autorité. Aux usagers d'exercer, en même temps que leur droit d'écrire sans difficultés inutiles quant à la notation des sons, celui d'écrire sans honte dans toutes les variétés d'usage du français. Prendre l'écriture comme on prend la parole.

Les habitudes et les préjugés pèsent d'autant plus lourd que des institutions sont là pour les entretenir, pour les sacraliser. N'oublions pas qu'en matière d'écriture comme dans toute autre pratique sociale, chacun est à la fois observateur et acteur : la première exigence de l'objectivité est alors de reconnaître qu'on n'est pas neutre. Les choix du sociologue ou du linguiste influent, qu'il le veuille ou non, sur l'évolution de la pratique qu'il décrit ; l'enseignant peut informer plus ou moins complètement ses élèves, le journaliste ses lecteurs. Chacun peut agir...*

Quoi qu'il en soit des résistances du corps social, deux faits au moins sont acquis : les francophones qui entreront dans le troisième millénaire, même ceux dont le français est la langue maternelle, ignorent largement les connotations latines et grecques de notre orthographe et n'en ont que faire (la culture française vivante est ailleurs) ; et certains dégels se produisent plus tôt que ne le prévoyaient les experts.

* Une association d'usagers, régie par la loi de 1901, s'est créée en 1986 dans l'esprit que nous évoquons ici : LE DROI D ECRIR. Siège social : 15130 TEISSIÈRES-LES-BOULIÈS.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---


1. BLANCHE-BENVENISTE Claire et JEANJEAN Colette, *Le français parlé. Transcription et édition,* Didier, 1987, p. 89.

2. CATACH Nina, *L'orthographe française,* Nathan, 1980, p.147-155.

3. CATACH Nina, *Les listes orthographiques de base du français,* Nathan, 1984.

4. MARTINET André, *Le français sans fard,* P.U.F., 1969, chap. V.

5. MARTINET André et WALTER Henriette, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel,* France-Expansion, 1973.

6. MARTINET André et Jeanne, VILLARD Jeanne et collab., *Vers l'écrit avec alfonic. Ecoles maternelles et cours préparatoires,* Hachette, 1983.

7. SÉBASTIANOFF François et collab., *L'orthographe et nous,* P.E.M.F., B.P. 109, 06322 CANNES LA BOCCA, oct. 1985 (Coll. «BT2», n° 180), p.22-23.

8. SÉBASTIANOFF François, *Graphèmes et phonogrammes.* dans *«La linguistique»,* revue de la S.I.L.F., P.U.F. 1991, vol. 27, fasc. 1, p. 15-28.

9. WALTER Henriette, *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain,* France-Expansion, 1976.

10. WALTER Henriette, *La phonologie du français,* P.U.F., 1977.

11. WALTER Henriette, *Enquête phonologique et variétés régionales du français,* P.U.F., 1982.

12. WALTER Henriette, *Le français dans tous les sens,* Laffont, 1988, p.225 à 229.

13. *«Liaison alfonic»,* Bulletin de l'Association pour la Promotion de l'Écriture et de la Lecture en Français, 1984, fasc. 2, p. 10.

Achevé d'imprimer
pour le compte de
François SÉBASTIANOFF
15130 TEISSIÈRES-LES-BOULIÈS
par l'imprimerie DEL BARCO Frères s.a.r.l.
11 bis, Rue Alexandre-Pinard - 15000 AURILLAC
le 26 Juin 1990

Dépôt légal : Juin 1990

ISBN 2-9504760-0-7

Ouvrage disponible
chez l'auteur

50 F (frais d'envoi compris)